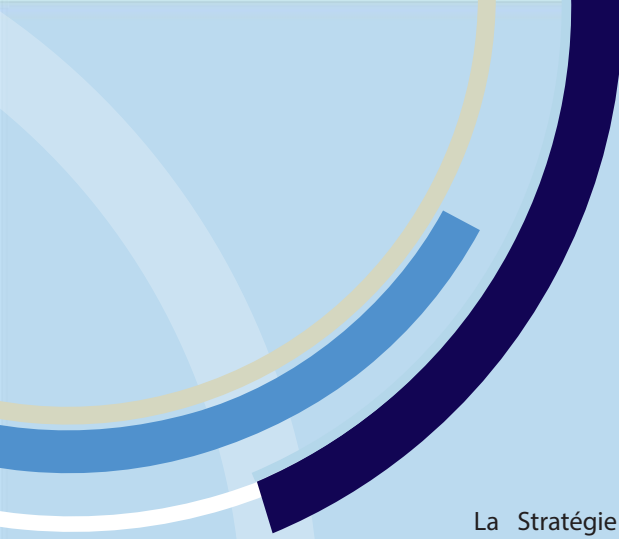




REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana • Tanindrazana • Fandrosoana



Stratégie Nationale de Financement Intégré du Développement Durable À MADAGASCAR



Mentions institutionnelles

La Stratégie Nationale de Financement Intégré du Développement Durable (SNFI-DD) a été coordonnée par la Direction des Études et de la Programmation (DEP) du Ministère de l'Économie et des Finances, avec l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Sa formulation a bénéficié d'un processus de consultation multisectorielle structuré, impliquant les principales institutions nationales, les ministères sectoriels, des représentants du secteur privé et de la société civile, et des partenaires au développement. Les contributions de l'UNICEF sur les enjeux de résilience climatique et d'investissement social, de l'UNCDF sur les mécanismes de finance innovante, et des institutions financières multilatérales ont enrichi les axes stratégiques de la SNFI-DD.

La coordination technique, les travaux analytiques et les contributions sectorielles ont été assurés par une équipe pluridisciplinaire, mobilisée sous la supervision du Ministère de l'Économie et des Finances.

Cette stratégie s'inscrit dans une dynamique nationale de réforme à long terme et vise à renforcer les capacités des acteurs publics et privés pour une meilleure mobilisation, un alignement optimal et une utilisation efficace des ressources disponibles en vue d'accélérer le développement durable de Madagascar.



Avant-propos et remerciements

Madagascar s'est engagé dans une transformation structurelle de son économie, fondée sur une gouvernance renforcée, une mobilisation accrue des ressources et un investissement soutenu dans le capital humain et les infrastructures durables. La présente **Stratégie Nationale de Financement Intégré du Développement Durable (SNFI-DD)** constitue une réponse ambitieuse et pragmatique à ce défi et marque une étape essentielle dans la mise en œuvre des priorités de transformation économique, sociale et environnementale de Madagascar. Elle consiste à assurer une mobilisation optimale des ressources nationales, un partenariat stratégique avec le secteur privé et une meilleure articulation avec les financements extérieurs.

Cette stratégie constitue le fruit d'un travail approfondi, mené sous la coordination de la Direction des Études et de la Programmation (DEP) du Ministère de l'Économie et des Finances, dirigée par Monsieur Dimby Rakoto et Madame Marilys Razakamanana, avec l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La rédaction a été assurée par Pierre Telep, Expert international en finance du développement, avec la collaboration de Monsieur Olivier Ramiandrisoa, consultant national.

Sa construction s'est appuyée sur un processus de concertation multisectorielle d'envergure, réunissant les institutions nationales, les ministères sectoriels, les représentants du secteur privé, la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à celles et ceux qui ont contribué au cadrage sectoriel, apporté des orientations stratégiques et éclairé les principaux enjeux. À ce titre, nous remercions particulièrement Monsieur Hasina Rakotozafiarisoa, pour ses contributions issues du Programme de Réformes pour l'Efficacité de l'Administration (PREA) ; Monsieur Miandrisoa Rakotozanany, pour son apport dans le domaine de la planification et du suivi évaluation au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage ; Madame Dina Anjaraniaina Razafimahatratra, pour son expertise relative à l'émergence énergétique au Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures ; Madame Haingovola Andriamasy, pour son concours dans le champ de la programmation au Ministère des Travaux Publics ; Monsieur Marc Sergio Clerc, pour la richesse des perspectives issues de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (EITI Madagascar) ; Madame Ratovo Olitina, pour ses analyses et perspectives notamment dans le domaine de la diplomatie verte et des actions stratégiques ; ainsi que Monsieur Rivo Rakotondrasanjy, dont l'engagement a permis de porter la voix du secteur privé malgache, en particulier celle des petites et moyennes entreprises.

Les partenaires au développement, notamment Monsieur Roberto Schiliro, Chef de Coopération de la Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores ; Monsieur Hamaciré Dicko, Senior Économiste à la Banque Africaine de Développement ; Madame Rosmarie Metz, Directrice de Pays de la GIZ Madagascar ; Madame Chrystelle Tsafack Temah et Madame Anneleen Van Uffelen de l'UNICEF ; Madame Dina Heriniaina, Cheffe de Bureau à l'UNCDF, pour la qualité de leurs contributions et la pertinence de leurs orientations stratégiques.

Les cadres du Ministère de l'Économie et des Finances, en particulier Monsieur Dimby Rakoto, Madame Marilys Razakamanana, Madame Volatantely Randrianjanaka, Monsieur Patrick Naivoharinjaka Razafimandimby, Madame Hanitra Randrianirina, Madame Natacha Randrianasolo, et Monsieur Gerzhino Rasolofomanana, pour leur engagement constant tout au long de l'élaboration de la stratégie.

Nous exprimons enfin notre reconnaissance au PNUD, représenté par Dr Edward A. Christow, Représentant Résident, pour son accompagnement stratégique, technique et institutionnel. Nos remerciements vont également à Monsieur Jean-François Dubuisson, Représentant Résident adjoint ; Monsieur Adamson Andrianirina Rasolofo, Économiste National ; Monsieur Karim Ahmed, Conseiller en Environnement ; Monsieur Pêter Salloum, Chief of Party du Programme RINDRA ; Monsieur Manantsoa Andriatahiana, Chargé de Programme Environnement ; Monsieur Zo Havana Rakotoarivelo, Chargé de programme Résilience ; Monsieur Lanto Andriambelo, Coordonnateur National BIOFIN ; Monsieur Eric Ramilison, Expert en analyse de la pauvreté et en statistique ; et à Madame Joëlle Rakotomalala, Manager Technique National BIOFIN.

Mot de Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances



Madagascar nourrit l'ambition d'atteindre les Objectifs de Développement Durable et de bâtir une économie résiliente et inclusive. Cela exige une nouvelle approche du financement. Les contraintes sont connues : recul de l'aide extérieure, faiblesse des recettes domestiques, fragmentation des décisions d'investissement. Mais les opportunités le sont tout autant. Le pays a déjà posé les premiers jalons avec le marquage budgétaire vert, critères d'investissement public intégrant le climat, entre autres. Il est maintenant temps de consolider et d'élargir ces bases.

Cette stratégie constitue le premier cadre national intégré de financement du développement. Il ne s'agit pas d'un plan sectoriel, mais d'une plateforme de coordination à l'échelle de l'État. Elle vise à aligner les investissements publics et privés sur nos priorités nationales. Elle permet d'orienter les efforts, de mieux cibler les ressources, dans une logique de transformation structurelle, d'équité territoriale, et de soutenabilité financière à long terme.

La stratégie est guidée par les principes fondamentaux de notre politique de développement : lutte contre la pauvreté, création d'emplois, transformation économique, et inclusion territoriale. Elle insiste sur l'urgence d'améliorer la mobilisation des ressources internes, d'attirer des investissements privés de qualité, et de recourir de manière stratégique aux financements concessionnels. Elle précise aussi les réformes, instruments et mécanismes de coordination nécessaires pour rendre les flux financiers publics comme privés, nationaux comme internationaux, plus cohérents et plus efficaces.

Nous utiliserons cette stratégie pour mieux guider nos décisions d'investissement, hiérarchiser les sources de financement, et dialoguer avec nos partenaires sur une base plus claire et structurée.

Cette stratégie est évolutive. Elle sera testée, ajustée, enrichie au fil des expériences. J'appelle tous les partenaires, nationaux comme internationaux, à s'en saisir, à contribuer à sa mise en œuvre, et à rejoindre cet effort collectif pour financer, sur nos propres bases, le développement de Madagascar.



Dr Herinjatovo Aimé RAMIARISON

Ministre de l'Économie et des Finances

République de Madagascar, Antananarivo, février 2026

Mot du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies

La mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) à Madagascar nécessite une transformation profonde des modèles de financement, une meilleure mobilisation des ressources internes, ainsi qu'un engagement accru du secteur privé et des partenaires techniques et financiers. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la Stratégie Nationale de Financement Intégré du Développement Durable.

Cette stratégie marque une étape décisive. Il ne s'agit pas simplement d'une stratégie financière, mais d'un outil structurant pour aligner les ressources sur les priorités nationales, en cohérence avec les engagements internationaux de Madagascar, notamment l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris sur le climat. Elle traduit une vision ambitieuse : bâtir un financement public et privé plus efficace, plus équitable et plus résilient, une condition essentielle pour combler le déficit de financement des ODD.

Le Système des Nations Unies à Madagascar salue la forte appropriation nationale de cette stratégie, portée par le leadership du Ministère de l'Économie et des Finances, et par une mobilisation exemplaire des acteurs sectoriels, territoriaux et institutionnels.

Nous saluons également la qualité de la collaboration entre agences onusiennes dans ce processus. Le PNUD, en appui technique direct, a coordonné les travaux avec rigueur et efficacité. L'UNCDF a apporté son expertise en matière de finance locale, de financement innovant et de mécanismes de finance mixte. L'UNICEF s'est engagé activement sur la dimension climat et l'importance d'orienter les financements vers les services sociaux de base, notamment ceux destinés aux enfants et aux jeunes, qui représentent la majorité de la population malgache.

L'appropriation collective de cette stratégie et sa mise en œuvre effective constitueront des leviers essentiels pour bâtir un avenir plus inclusif, plus juste et plus durable pour Madagascar. Le Système des Nations Unies restera un partenaire engagé aux côtés du Gouvernement et de tous les acteurs du développement pour transformer cette vision en résultats concrets.



Anthony Ngororano

Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies Madagascar



Mot du Représentant Résident du PNUD



La Stratégie Nationale de Financement Intégré du Développement Durable (SNFI-DD) marque une étape structurante dans la transformation de l'architecture financière publique et privée de Madagascar, au service des priorités nationales et de l'Agenda 2030. Elle s'inscrit pleinement dans la vision de la Politique Générale de l'État, en alliant rigueur économique, ambition climatique et inclusion sociale.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est honoré d'avoir apporté un appui technique étroit à ce processus, sous le leadership affirmé du Ministère de l'Économie et des Finances. Ce document n'est pas simplement une stratégie de financement : c'est un outil de transformation systémique, qui propose une trajectoire pragmatique pour mobiliser les ressources publiques et privées, renforcer les capacités institutionnelles, et déployer des mécanismes financiers innovants à fort impact.

La stratégie est le fruit d'un travail collectif. Je tiens à saluer l'engagement des différentes institutions nationales, ainsi que l'implication active des partenaires techniques et financiers. Je souhaite souligner en particulier la contribution du Fonds d'Équipement des Nations Unies (UNCDF), dont l'expertise en matière de finance locale, de financement mixte (blended finance), de garanties et d'instruments comme les obligations thématiques sera essentielle dans les prochaines phases de mise en œuvre.

Je remercie également l'UNICEF, partenaire stratégique sur la question du changement climatique. Leur positionnement fort sur la résilience des services sociaux de base : nutrition, accès à l'eau potable, protection sociale, ainsi que leur accompagnement des mécanismes de financement climat pour les populations les plus jeunes et vulnérables, a enrichi de manière significative le contenu et l'ambition de cette stratégie.

La SNFI est désormais un instrument d'orientation, mais aussi un signal clair adressé aux acteurs du développement : Madagascar est prêt à mettre en cohérence ses politiques publiques, ses réformes institutionnelles et ses outils financiers pour faire face aux défis de financement de manière responsable, intégrée et durable.

Le PNUD, aux côtés du Système des Nations Unies à Madagascar, réaffirme son engagement à appuyer la mise en œuvre concrète de cette feuille de route ambitieuse, à accompagner le renforcement des capacités nationales, et à faciliter le dialogue stratégique avec les investisseurs et les bailleurs de fonds.



Dr Edward A. Christow
Programme des Nations Unies pour le développement Madagascar

Liste des abréviations

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
AFD	Agence Française de Développement
APE	Accord de Partenariat Économique
APD	Aide Publique au Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
DEP	Direction des Études et de la Programmation
DFA	Development Finance Assessment (Évaluation du Financement du Développement)
DIB	Development Impact Bond (Obligation à Impact sur le Développement)
EAC	Communauté d'Afrique de l'Est
EFD	Évaluation du Financement pour le Développement
EITI	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
FME	Fonds Mondial pour l'Environnement
FVC	Fonds Vert pour le Climat
IDE	Investissements Directs Étrangers
IFC	Société Financière Internationale
INFF	Integrated National Financing Framework (Cadre National de Financement Intégré)
LPNED	Lettre Politique Nationale pour l'Engagement de la Diaspora
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MPME	Micro, Petite et Moyenne Entreprise
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONU	Organisation des Nations Unies
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Partenariat Public-Privé
PREA	Permis Réservés aux Exploitants Artisanauts
RBF	Result-Based Financing (Financement Basé sur les Résultats)
SDG	Sustainable Development Goals (Objectifs de Développement Durable)
SIB	Social Impact Bond (Obligation à Impact Social)
SNFI-DD	Stratégie Nationale de Financement Intégré pour le Développement Durable
SPV	Special Purpose Vehicle (Véhicule à Usage Spécial ou Société de Projet Dédinée)
UNCDF	Fonds d'Équipement des Nations Unies (United Nations Capital Development Fund)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD	Dollar des États-Unis
USDFC	United States International Development Finance Corporation
ZLECAF	Zone de Libre-Échange Continentale Africaine



TABLE DES MATIÈRES

Mentions institutionnelles	02
Avant-propos et remerciements	03
Mot de Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances	04
Mot du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies	05
Mot du Représentant Résident du PNUD	06
Liste des abréviations	07
Table des matières	08
1. Résumé exécutif	10
2. Vision stratégique et objectifs	12
<i>Une vision claire : Financer la transformation durable de Madagascar</i>	12
<i>Objectifs stratégiques</i>	13
<i>Approche méthodologique pour l'élaboration de la SNFI-DD</i>	13
3. Diagnostic du financement	15
<i>Une structure de financement marquée par quelques déséquilibres</i>	15
<i>Une mobilisation de financement entravée par des contraintes souvent structurelles</i>	16
<i>Un certain nombre de solutions innovantes pour optimiser la mobilisation des ressources</i>	17
4. Architecture de mise en œuvre	18
4.1 <i>Une transition pilotée par des principes structurants</i>	18
4.2 <i>Accès stratégique aux financements disponibles</i>	19
4.3 <i>Réformes structurelles et renforcement des capacités</i>	19
4.4 <i>Gouvernance, coordination et redevabilité</i>	20
5. Les leviers du financement intégré	20
5.1 <i>Financements publics</i>	21
5.1.1 Recettes fiscales	21
5.1.2 Recettes non fiscales	21
5.1.3 Dette	22
5.1.4 Dons	22
5.2 <i>Financements privés</i>	22
5.2.1 Investissements privés domestiques	22
5.2.2 Investissements directs étrangers (IDE)	23
5.2.3 Transferts de la diaspora	23
5.3 <i>Financements innovants</i>	24
5.3.1 Obligations thématiques	24
5.3.2 Instruments catalytiques et financement mixte	24
5.3.3 Marchés carbone et mécanismes fondés sur le résultat	25
5.3.4 Coopération Sud-Sud et intégration des bailleurs émergents	25
6. Leviers stratégiques transversaux et catalyseurs	26
6.1 <i>Les changements climatiques et la biodiversité</i>	26
6.1.1 Intégration du climat dans les politiques et investissements	27
6.1.2 Mobilisation et coordination de la finance climat	27
6.1.3 Climat, protection sociale et capital humain	28
6.2 <i>Réformes fiscales et budgétaires</i>	28
6.2.1 Élargissement de l'assiette fiscale et équité contributive	28
6.2.2 Qualité de la dépense publique et confiance dans l'usage des ressources	29
6.2.3 Décentralisation fiscale et autonomisation financière des territoires	29
6.2.4 Prévisibilité et soutenabilité de la trajectoire budgétaire	29
6.3 <i>Instruments innovants et finance mixte</i>	29
6.3.1 Développement de la finance mixte pour catalyser les investissements	30
6.3.2 Mobilisation de capitaux via des obligations thématiques	30
6.3.3 Création de fonds d'investissement à impact et d'initiatives ciblées	30
6.3.4 Mécanismes de garantie et d'assistance technique ciblés	30

6.4 Un cadre incitatif à l'engagement structurant du secteur privé	31
6.4.1 Un déficit structurel de financement adapté aux PME	31
6.4.2 Structurer une réponse systémique et innovante	31
6.4.3 Vers un environnement d'investissement plus incitatif	31
6.4.4 Un cadre national pour catalyser l'investissement privé	32
6.5 La gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles	32
6.5.1 Une gouvernance plus efficace des ressources nationales	32
6.5.2 Moderniser la gestion des finances publiques	33
6.5.3 Renforcer les capacités des institutions publiques à tous les niveaux	33
6.5.4 Vers une architecture propice à l'investissement et à la performance	33
6.5.5 L'inclusion	34
7. Cadre institutionnel et de coordination	34
7.1 Leadership et pilotage stratégique par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)	34
7.2 Plateforme nationale de coordination intersectorielle	35
7.3 Participation structurée des parties prenantes	35
7.4 Mécanismes de gouvernance et de redevabilité	35
8. Feuille de route de financement et plan d'action	36
8.1 Objectifs de la feuille de route	36
8.2 Actions immédiates	36
8.2.1 Transparence et gouvernance (pré-conditions pour l'engagement international renforcé)	36
8.2.2 Lutte contre la corruption et la connivence politico-économique	37
8.2.3 Dialogue structuré avec les partenaires	37
8.3 Actions à court terme (2026–2028)	37
8.4 Actions à moyen terme (2029 - 2035)	39
8.4.1 Consolidation fiscale et économique	39
8.4.2 Transformation énergétique et infrastructurelle	39
8.4.3 Autonomie financière et dynamisation du secteur privé	39
8.4.4 Secteur minier mature et redistributif	39
8.4.5 Coordination et gouvernance internationales	39
8.4.6 Conditions d'un appui international renforcé	40
8.5 Suivi et évaluation	40
9. Suivi, évaluation et apprentissage	40
9.1 Suivi intégré des financements et des résultats	40
9.2 Boucles de rétroaction pour l'ajustement stratégique	41
9.3 Le renforcement des systèmes d'information et des capacités nationales	41
10. Indicateurs de performance de la stratégie	42
Annexe : Analyse de quelques financements sectoriels	44
A.1 Agriculture : Transformation et résilience	45
A.1.1 Priorités sectorielles de l'agriculture	45
A.1.2 Financement des priorités sectorielles	46
A.2 Énergie : Vers un mix durable, inclusif et résilient	50
A.2.1 Priorités sectorielles de l'énergie	50
A.2.2 Volet spécifique : Accélération de la transition vers la cuisson propre	51
A.2.3 Financement des priorités sectorielles de l'énergie	51
A.3 Transport : Infrastructure durable et désenclavement	53
A.3.1 Priorités sectorielles du transport	53
A.3.2 Financement des priorités du secteur transport	54
A.4 Mines : Moteur de croissance et levier de mobilisation de recettes	55
A.4.1 Priorités sectorielles des mines	55
A.4.2 Financement des priorités du secteur minier	57

La Stratégie Nationale de Financement Intégré du Développement Durable (SNFI-DD) de Madagascar constitue une réponse structurée à l'enjeu critique de mobilisation et d'alignement des financements publics et privés pour atteindre les objectifs de développement durable du pays. Elle traduit la volonté de l'État malgache, sous le leadership du Ministère de l'Économie et des Finances, de mettre en place une stratégie de long terme pour un financement du développement cohérent et intégré

La stratégie vise à renforcer la capacité du pays à combler l'écart entre les besoins de financement identifiés et les ressources disponibles, en consolidant la mobilisation des ressources domestiques, en facilitant l'accès aux financements concessionnels et climatiques, et en catalysant les investissements privés dans les secteurs porteurs. Elle met l'accent sur une logique d'investissement transformateur et inclusif, permettant de stimuler la croissance, de réduire la pauvreté et d'accroître la résilience du pays face aux chocs, notamment climatiques.

Le cadre proposé repose sur quatre principes structurants : inclusion sociale et lutte contre la pauvreté, création d'emplois durables, transformation structurelle de l'économie, et soutenabilité environnementale. Ces principes guident les choix d'allocation de ressources et les réformes à engager pour accroître la transparence, la redevabilité et l'efficacité du financement du développement.

La stratégie identifie trois leviers de financement intégré qui structurent la mobilisation et l'allocation des ressources :

1. Les financements publics, en consolidant l'efficacité des recettes fiscales et parafiscales, l'alignement budgétaire sur les priorités nationales, et l'accroissement de l'accès aux financements concessionnels et climatiques internationaux.

2. Les financements privés, en stimulant l'investissement domestique et international grâce à un cadre réglementaire incitatif, à des projets bancables et à des partenariats public-privé renforcés.

3. Les financements innovants, en diversifiant les sources de ressources à travers la finance mixte, les obligations thématiques, les fonds d'investissement à impact, ou encore le financement participatif.



En complément, la stratégie repose sur cinq leviers transversaux pour renforcer la capacité du pays à financer son développement de manière intégrée et durable :

1. Le climat et la biodiversité, à travers une intégration systématique des risques climatiques et environnementaux, y compris la réduction des risques de catastrophes, dans la planification et le financement public, l'accès accru aux financements climatiques internationaux, et le développement d'outils de suivi de la cohérence des budgets avec les engagements environnementaux.

2. Les réformes fiscales et budgétaires, avec un accent sur l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration de l'efficacité et de la transparence des dépenses publiques, la lutte contre les dépenses fiscales inefficaces, et la modernisation des systèmes de suivi budgétaire, y compris le marquage budgétaire climat, genre, jeunesse et ODD.

3. Les instruments innovants et la finance mixte, incluant le développement de nouveaux instruments tels que les obligations thématiques (vertes, durables), les garanties, les fonds d'investissement à impact, le financement participatif, ainsi que l'exploration d'options comme la création d'un marché boursier adapté aux priorités de développement durable.

4. Un cadre incitatif à l'engagement du secteur privé, à travers la cartographie des investisseurs ODD, la clarification du pipeline de projets bancables, l'amélioration de l'environnement des affaires, et le renforcement des partenariats public-privé dans les secteurs stratégiques.

5. La gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles, via le développement de mécanismes de coordination interinstitutionnelle, le renforcement des compétences techniques en structuration financière, en négociation de financements, et en gestion des résultats, ainsi que l'accompagnement des acteurs nationaux dans la conception et l'opérationnalisation de la stratégie.

Dans cette dynamique, un **appui technique structuré est prévu** par le PNUD pour accompagner les partenaires nationaux dans la mise en œuvre de la stratégie.

Cet appui comprend notamment le renforcement des capacités institutionnelles, le conseil technique et l'accompagnement des partenaires nationaux, la révision du cadre juridique et l'introduction de nouveaux instruments tels que les obligations, les garanties, la cartographie des investisseurs ODD, le pilotage du financement participatif, la finance participative et enfin, le lancement d'une bourse de valeurs adaptée aux besoins du développement durable.

La mise en œuvre de la SNFI-DD repose sur une gouvernance claire, pilotée par le Ministère de l'Économie et des Finances, avec l'appui d'un dispositif interinstitutionnel de coordination, de suivi et d'évaluation. Une **feuille de route opérationnelle** hiérarchise les priorités, associe des options de financement appropriées selon les risques et les retours attendus, et prévoit un **plan de travail de haut niveau sur deux ans**, orienté vers des résultats concrets, des réformes ciblées et le renforcement des capacités nationales à concevoir, structurer et négocier des projets bancables.

En rupture avec une approche fragmentée ou opportuniste du financement, la SNFI-DD s'inscrit dans une logique d'alignement stratégique, de prévisibilité et de transformation à long terme. Elle offre un cadre cohérent pour orienter les ressources disponibles vers des investissements à fort impact, tout en renforçant la souveraineté financière et la résilience de Madagascar.

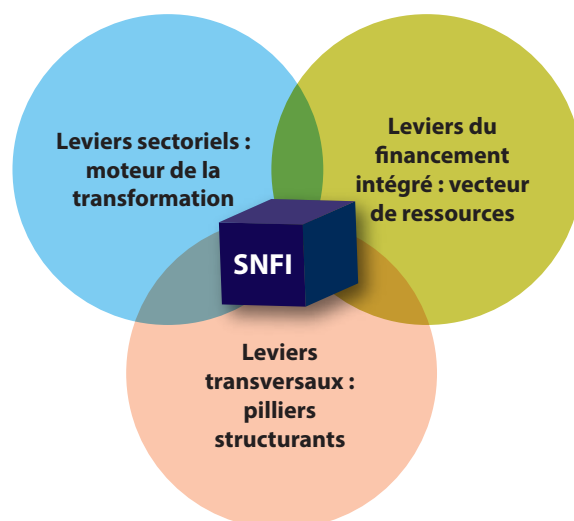


Fig 1. Leviers stratégiques de la SNFI-DD de Madagascar

Une vision claire : financer la transformation durable de Madagascar

La SNFI-DD repose sur une vision ambitieuse mais réaliste : **mobiliser, aligner et optimiser l'ensemble des ressources financières publiques, privées, nationales et internationales pour financer la transformation structurelle, inclusive et résiliente de Madagascar.**

Elle vise à assurer la cohérence entre les priorités de développement définies dans les politiques publiques, les flux financiers mobilisés, et les mécanismes de coordination à mettre en place. La stratégie s'inscrit également dans les engagements internationaux du pays, en particulier les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine, l'Accord de Paris sur le climat, et les stratégies continentales de financement du développement.

Cette vision repose sur trois principes fondamentaux :

- **Alignement stratégique** : chaque source de financement, qu'elle soit publique ou privée, domestique ou externe, doit contribuer clairement aux priorités nationales de développement, en évitant la dispersion et en maximisant les co-bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.
- **Cohérence et coordination** : la diversité des instruments, canaux et acteurs du financement nécessite une gouvernance renforcée, capable d'assurer la complémentarité entre politiques budgétaires, politiques fiscales, incitations à l'investissement, et réformes sectorielles.
- **Durabilité et résilience** : le financement du développement ne doit pas compromettre les équilibres macroéconomiques, ni aggraver la vulnérabilité aux chocs climatiques, économiques ou sociaux. L'accent est mis sur la qualité des investissements, la soutenabilité de la dette, et l'intégration systématique du climat.



Objectifs stratégiques

La stratégie poursuit six objectifs interdépendants, structurés pour couvrir l'ensemble des défis de financement du développement à Madagascar :

1. Renforcer la mobilisation des ressources publiques internes, à travers une réforme progressive du cadre fiscal et non fiscal, une gestion budgétaire plus efficace, et une meilleure transparence des dépenses publiques.

2. Améliorer la qualité et la soutenabilité des investissements publics, en intégrant des critères de résilience climatique, de rentabilité socioéconomique, d'équité territoriale et de sauvegarde environnementale et sociale dans le processus d'investissement.

3. Créer un environnement favorable à l'investissement privé productif, en simplifiant le cadre réglementaire, en réduisant les risques pour les investisseurs, et en veillant aux sauvegardes environnementales et sociales.

4. Promouvoir les instruments de financement innovants, notamment le financement mixte (blended finance), les obligations vertes, les partenariats public-privé (PPP), et les mécanismes de garantie pour les secteurs prioritaires.

5. Assurer l'intégration systématique des enjeux climatiques dans les décisions de financement, tant en matière d'atténuation que d'adaptation, avec un accent particulier sur les infrastructures résilientes et la transition énergétique.

6. Renforcer la gouvernance du financement du développement, à travers une plateforme interinstitutionnelle coordonnée par le Ministère de l'Économie et des Finances, et des systèmes renforcés de suivi, redevabilité et pilotage.

À terme, le succès de cette stratégie se traduira par un espace budgétaire élargi, un portefeuille cohérent d'investissements alignés sur le climat et le développement durable de Madagascar, des infrastructures résilientes et au service de la population et de l'économie, ainsi qu'un renforcement mesurable de la confiance des partenaires techniques et financiers.

Approche méthodologique pour l'élaboration de la SNFI-DD

L'élaboration de la Stratégie Nationale de Financement Intégré du Développement Durable (SNFI-DD) s'est appuyée sur une méthodologie rigoureuse et participative, en cohérence avec les principes directeurs du Cadre National Intégré de Financement du Développement (INFF). Cette démarche a permis d'assurer à la fois la solidité analytique, la légitimité institutionnelle et la pertinence opérationnelle de la stratégie.

1. Diagnostic initial et analyse du cadre existant

La première étape a consisté en un diagnostic approfondi des besoins de financement du développement durable, couvrant aussi bien les besoins globaux que sectoriels. Ce travail s'est appuyé sur :

- i) l'analyse des écarts de financement identifiés dans le cadre du Development Finance Assessment (DFA),
- ii) l'examen du cadre stratégique et institutionnel déjà en place, et des principales stratégies sectorielles :
 - Politique Nationale de Développement Agricole et de Sécurité Alimentaire,
 - Stratégie de Transition Énergétique,
 - Politique Nationale de Protection Sociale,
 - Politique Nationale de Lutte contre le Changement Climatique,
 - Stratégie Nationale de l'Industrialisation,
 - Stratégie Nationale de l'Éducation et de la Formation Technique et Professionnelle.

Cette revue a permis d'identifier les instruments de politique existants, leurs forces, leurs limites, ainsi que les zones de chevauchement ou d'insuffisance dans la mobilisation et l'allocation des financements.



2. Concertation et engagement des parties prenantes

Une deuxième étape essentielle a consisté en une série de consultations structurées avec les parties prenantes nationales et internationales. Ces échanges ont inclus :

- les représentants de quelques ministères sectoriels (Finances, Agriculture, Énergie, Transports, Mines, Transition Numérique, Environnement et Climat),
- les partenaires techniques et financiers,
- les représentants du secteur privé et de la société civile.

Ces consultations ont permis de recueillir des propositions sur les instruments financiers pertinents à renforcer ou à introduire. Elles ont également favorisé l'appropriation nationale de la SNFI-DD en renforçant la cohérence intersectorielle et le dialogue entre acteurs.

3. Approfondissement analytique et identification des instruments

Sur la base des conclusions du DFA et des consultations, l'analyse a été approfondie pour dégager des axes de financement prioritaires et associer à chaque axe les instruments adaptés. L'approche retenue a consisté à croiser :

- les sources de financement potentielles (budgets publics, secteur privé, coopération internationale, financements innovants),
- les instruments disponibles ou à développer (obligations vertes, partenariats public-privé, fonds thématiques, mécanismes de garantie, fiscalité incitative),

4. Alignement avec le cadre INFF

Enfin, l'ensemble du processus a été structuré de manière à intégrer les quatre blocs suivants :

- Évaluation et diagnostic (DFA et analyse sectorielle),
- Alignement et cohérence des politiques,
- Renforcement des mécanismes institutionnels et de coordination,
- Suivi, redevabilité et ajustements.

5. Résultat de l'approche

Cette démarche méthodologique a directement abouti au contenu de la SNFI-DD tel qu'il est présenté dans le présent document. La stratégie traduit ainsi :

- une **vision stratégique et des objectifs clairs** (Chapitre 2),
- un **diagnostic structuré du financement** et des déséquilibres à corriger (Chapitre 3),
- une architecture de mise en œuvre définie par des principes, des réformes et des mécanismes institutionnels (Chapitre 4),
- des **leviers du financement intégrés** pour répondre au double enjeu de sécurisation et de l'utilisation des ressources pour mettre le pays dans une trajectoire de croissance inclusive (Chapitre 5),
- des **leviers transversaux et catalyseurs** pour maximiser l'impact (Chapitre 6),
- un **cadre institutionnel et une feuille de route** de financement (Chapitres 7 et 8),
- et enfin un **système intégré de suivi et d'évaluation** (Chapitre 9).

L'établissement du présent document, relatant la Stratégie Nationale de Financement Intégré du Développement Durable, a été précédé d'un diagnostic de la situation du financement du développement dans le pays. Les résultats de ce diagnostic, développés dans un document intitulé Évaluation du Financement pour le Développement (EFD), révèlent quelques traits caractéristiques des financements pour le développement à Madagascar, les contraintes entravant leur mobilisation et les marges encore à exploiter afin d'optimiser la levée des ressources dans la grande île.

Une structure de financement marquée par quelques déséquilibres

L'analyse de la structure de financement du développement du pays fait apparaître **une dépendance relativement forte aux ressources extérieures, particulièrement pour le secteur public**. En effet, les recettes budgétaires ont du mal à décoller. Le taux de pression fiscale peine à dépasser les 10% du produit intérieur brut. Pourtant, de l'autre côté, les dépenses croissent d'année en année et flambent même ces derniers temps suite à l'intensification et la fréquence des chocs comme les chocs énergétiques et les chocs climatiques. Notons que Madagascar est le 3ème pays au monde le plus vulnérable aux changements climatiques¹. Le pays compense alors le gap de financement induit par davantage de ressources extérieures (dons et dette) malgré les risques que cela engendre tels que la perte de souveraineté économique et la vulnérabilité aux fluctuations économiques mondiales.

Le deuxième déséquilibre est lié à la **part encore importante de la fiscalité de porte et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) dans les recettes fiscales** du pays. Les données statistiques laissent apparaître que Madagascar compte encore sur la fiscalité de porte pour renflouer un peu moins de la moitié (44,8%) de ses ressources fiscales. Ce type de recettes est pourtant négativement affecté par la libéralisation progressive du commerce et la tendance vers la mondiasation.

¹ Source : <https://www.undp.org/fr/madagascar/environnement-climat-et-adaptation>
consulté le 03 aout 2025

Les différents accords et conventions de « libre échange », comme l'accord de partenariat économique (APE) entre l'Union Européenne et les pays de l'Organisation des États de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), l'accord tripartite de libre-échange SADC, COMESA et EAC et prochainement la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf), conduisent à un démantèlement tarifaire et par conséquent à une baisse inexorable des recettes au niveau de la douane.

Les données montrent aussi que Madagascar mise sur la TVA, qui est de nature impersonnelle, pour collecter presque la moitié (46%) de ses ressources fiscales, contre moins d'un tiers dans la plupart des pays d'Afrique (29,73% en moyenne). Cela signifie que le pays accorde relativement moins d'expectative aux impôts plus individualisés tels que les Impôts sur le revenu salarial et les impôts sur les bénéfices des sociétés, sur lesquels on pourrait pourtant appliquer plus facilement le principe de la progressivité des impôts.

L'autre déséquilibre structurel détecté relève du financement du secteur privé et est caractérisé par la **prédominance des crédits à court terme**. Non seulement à peine 8 % des entreprises déclarent disposer d'un prêt bancaire ou d'une ligne de crédit (World Bank, 2025) ; mais l'analyse de la durée des emprunts des entreprises non financières auprès des banques ces dix dernières années a aussi montré la prédominance des prêts à court terme avec 62% de l'encours total. Les dettes à moyen terme ne représentent que 23% de l'ensemble, tandis que celles à long terme en constituent 15 % seulement. Cette situation constitue l'une des origines du faible niveau d'investissement dans le pays. Le taux d'investissement s'est en effet stabilisé autour de 12,5% du PIB durant la dernière décennie.

Une mobilisation de financement entravée par des contraintes souvent structurelles

L'EFD a également fait ressortir les contraintes, souvent structurelles, freinant l'optimisation de la mobilisation des ressources disponibles pour le pays. La première est inhérente à **l'orientation stratégique dans la levée de certains types de ressources**. C'est par exemple le cas des recettes fiscales dont les efforts pour la mobilisation sont encore orientés davantage vers la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Comme évoquée plus haut, cette taxe est pourtant de nature impersonnelle et ne permet par conséquent pas une application du principe de progressivité de l'impôt, où les prélèvements sont ajustés à la capacité contributive de chaque contribuable.

Une autre contrainte majeure au financement du développement à Madagascar est **la structure de son économie**, qui est encore **dominée par le secteur informel**. 8 à 9 emplois sur 10 exercent en effet dans l'informalité et ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu. Un peu moins de la moitié du PIB nominal (46,5% en 2021) sont générés dans l'informalité et échappent par conséquent à la taxe sur la transaction. Et enfin, comme 10% des terrains seulement sont cadastrés, bon nombre de propriétaires arrivent à se soustraire au paiement d'impôt sur le patrimoine qu'est l'impôt foncier.

L'EFD a également pu faire ressortir que dans certains domaines, le **manque de compétences** au niveau local pourrait constituer un frein à la mobilisation des ressources. Les cas de la dette et des dons en constituent une illustration. La difficulté pour les entités locales à concevoir un projet bien ficelé et bancable et à remplir les exigences des bailleurs dans la gestion des dons-projets et prêts-projets constitue un frein significatif à la mobilisation de ces types de ressources. Cette carence au niveau des compétences, renforcée par **l'insuffisance d'expérience et la méconnaissance générale des Partenariats Public Privé (PPP)**, a également été détectée dans la mise en place de projets financés par le PPP, ce qui entraîne parfois des réticences des acteurs publics à leur recours. Ces situations débouchent souvent sur un taux d'exécution budgétaire relativement faible et pourrait retarder les investissements critiques, particulièrement ceux dans les secteurs prioritaires comme l'énergie, l'agriculture et le transport, etc.



Les problèmes de gouvernance, tels que la persistance de la corruption, font aussi partie des freins significatifs entravant la mobilisation des ressources pour le financement du développement. En matière de recettes fiscales, l'existence de la corruption crée un environnement favorable à la fraude et à l'évasion fiscale et engendre des manques à gagner au niveau des recettes budgétaires de l'Etat. Du côté non étatique, cette corruption nuit également à l'environnement des affaires et décourage les initiatives privées. Elle freine les investissements privés domestiques autant que les Investissements Directs Etrangers (IDE).

Un certain nombre de solutions innovantes pour optimiser la mobilisation des ressources

Malgré les contraintes évoquées dans la section précédente, des alternatives s'offrent encore au pays. Des sources et mécanismes de financement innovants ont été avancés par l'EFD pour combler les éventuels gaps de financement dans le futur. Les innovations apportées pourraient s'agir de création de nouveau type de financement, d'invention dans les moyens de collecte des ressources ou d'ajout de nouvelles conditions dans l'octroi des financements.

En termes de recettes budgétaires, **la digitalisation du processus de collecte** fait partie des démarches innovantes qui ont déjà fait des preuves dans divers pays. Certes, Madagascar a déjà entamé la démarche dans ce sens avec la mise en place de e-Hetra, e-Payment, e-bilan, e-Déclaration, etc. au niveau de l'administration fiscale mais ce processus doit être poursuivi, élargi et généralisé afin d'optimiser les ressources mobilisées. Toujours dans ce cadre, l'imagination et **la création de nouveaux impôts et taxes** constituent aussi des solutions avancées pour améliorer le taux de pression fiscale. L'intégration de taxes environnementales et de taxes sur les transactions mobiles dans la loi des finances 2025 en est un exemple.

Concernant les ressources non fiscales, Madagascar a déjà fait un bond en avant en adoptant un nouveau code minier rehaussant le taux des redevances à 5% en 2023. Mais les recettes y afférentes pourraient encore être maximisées en **installant des taux de redevance diversifiés**. En effet, les taux pourraient être établis en fonction de la valeur stratégique des produits, de l'impact environnemental engendré par leur extraction et la rentabilité de leur exploitation.

En matière de partenariats public-privé (PPP), l'Etat, en collaboration avec la Banque africaine de développement, projette la mise en place d'**un Fonds de développement des PPP**. Ce fonds vise à financer les études préalables nécessaires à la bancabilité des projets, afin de les rendre plus attractifs pour les investisseurs privés. Il contribuera également à la promotion des projets PPP auprès des institutions financières spécialisées dans ce type de montage. Ce mécanisme devrait ainsi faciliter la mobilisation de capitaux privés pour le financement d'infrastructures et de services essentiels, tout en réduisant la pression sur les ressources publiques.

Ces ressources classiques s'avèrent souvent insuffisantes et le recours aux emprunts devient incontournable. L'EFD avance alors des alternatives permettant d'optimiser l'endettement tout en préservant sa viabilité à moyen et long terme. Parmi les solutions proposées, on peut citer la **reconversion de la dette** ou Debt Swapt, **l'émission de titres labellisés** telles que les obligations vertes et bleues, les Social Impact Bonds (SIBS) et les Development Impact Bonds (DIBS), et **le recours aux Venture Capital Funds et aux prêts à termes bonifiés**.

En matière de donation, des innovations comme **la collecte de fonds via des plateformes en lignes ou crowd-funding et la collecte de dons via mobile money** se sont émergées ces derniers temps. Ces nouveaux procédés mettent à profit l'essor technologique pour maximiser les ressources mobilisées. Un autre mécanisme innovant mis de plus en plus en avant par les donateurs est le financement basé sur **les résultats** (Result Based Financing – RBF). Ce dispositif a l'avantage d'allier l'obtention de financement à la performance des projets ou programmes concernés.

Face à l'accentuation des besoins de financement, la mobilisation du secteur privé, qui reste jusqu'à maintenant sous exploitée, constitue une marge de manœuvre considérable pour le pays dans la mobilisation du financement pour le développement. Le **Blended Finance**, qui est un mécanisme combinant à la fois les ressources publiques, privées et philanthropiques pour financer des projets de développement durable, semble alors être le modèle le plus adapté à ce contexte. Il repose sur une combinaison de prêts concessionnels, de garanties, et de subventions destinées à réduire le coût du capital et encourager l'implication du secteur privé dans des initiatives à fort impact social et environnemental.

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Financement Intégré du Développement Durable (SNFI-DD) repose sur une trajectoire structurée et progressive, conçue pour renforcer la souveraineté financière du pays, assurer une meilleure cohérence entre politiques publiques et allocations de ressources, et maximiser l'impact des financements mobilisés.

La SNFI-DD joue un rôle de catalyseur et de guide. En proposant une trajectoire claire et pragmatique pour combler les déficits de financement, en s'appuyant à la fois sur les ressources publiques, les capitaux privés et des instruments financiers innovants, elle oriente les décideurs publics et privés vers des sources de financement pertinentes, fixe des critères clairs de priorisation, et définit un cadre institutionnel de coordination et de redevabilité.

4.1. Une transition pilotée par des principes structurants

La stratégie repose sur des principes directeurs visant à garantir la cohérence, l'impact et la soutenabilité du financement du développement :

- **Intégration systématique du climat** dans toutes les décisions financières, à travers l'alignement sur les priorités d'atténuation et d'adaptation ;
- **Ciblage des ressources vers les résultats** et l'impact, avec des mécanismes robustes de suivi de la performance ;
- **Activation du capital privé et des solutions innovantes**, via un cadre réglementaire plus incitatif et des mécanismes de partage de risques ;
- **Renforcement de l'équité fiscale et budgétaire**, pour une mobilisation accrue des ressources intérieures et une dépense publique plus transparente et efficace ;
- **Responsabilisation des secteurs** : la SNFI-DD fournit les orientations stratégiques et les outils communs, mais chaque secteur élabore sa propre feuille de route et identifie ses priorités d'investissement et ses instruments d'exécution.



© PNUD/Hilarion Jimmy

4.2. Accès stratégique aux financements disponibles

La SNFI-DD facilite l'accès coordonné à un portefeuille diversifié de sources de financement, en mettant à disposition une cartographie dynamique des instruments mobilisables, ainsi que des appuis pour le montage de projets bancables. Les sources incluent :

- **Financements climatiques internationaux** : Fonds Vert pour le Climat, FEM, Fonds d'Adaptation, mécanismes Article 6 de l'Accord de Paris ;
- **Financements concessionnels et bilatéraux** : IDA, AFD, KfW, UNCDF, JICA, UNDP, GIZ, etc. ;
- **Fonds d'investissement régionaux et thématiques** : BAD, BADEA, MIARAKAP, UNCDF (blended finance), etc. ;
- **Mobilisation du capital privé domestique et international** : obligations vertes, taxes affectées, partenariats structurants, fonds méso-capital, SPV thématiques.

Par ailleurs, le **Fonds souverain malgache** constitue un instrument clé pour canaliser et gérer durablement les ressources issues de la valorisation des actifs publics, des rentes extractives et des partenariats stratégiques. Il offre un levier important pour financer les priorités nationales de développement durable, en complément des financements extérieurs et du capital privé. Son articulation avec la SNFI-DD permettra de renforcer la cohérence et la durabilité de l'allocation des ressources à long terme.

La stratégie permet aussi de prioriser les démarches stratégiques auprès des bailleurs, notamment pour résoudre l'absence de Madagascar dans certains portefeuilles comme celui de la USDfC, ou renforcer la présence sur les marchés du carbone et de la dette durable.

4.3. Réformes structurelles et renforcement des capacités

La SNFI-DD identifie les réformes réglementaires et institutionnelles nécessaires pour créer un environnement favorable à la mobilisation et à l'utilisation efficace des ressources. Les priorités comprennent :

- **La modernisation du cadre des partenariats public-privé**, en renforçant la capacité de l'État à concevoir, évaluer et suivre les projets PPP et en intégrant ces dispositifs à la planification budgétaire pluriannuelle. À cet effet, la mise en place de mécanismes de préparation et d'accompagnement des projets, tels que le fonds de développement des PPP en cours d'élaboration avec la Banque Africaine de Développement, contribuera à en améliorer la bancabilité et la soutenabilité ;
- **La création d'un environnement propice à la finance durable**, via la fiscalité verte, les taxonomies nationales, et la promotion des obligations thématiques ;
- **Le renforcement des mécanismes de suivi budgétaire** (budgétisation verte, marquage climat et genre, jeunesse et ODD, traçabilité des dépenses) ;
- **Un programme de renforcement des capacités ciblé**, destiné aux ministères, aux collectivités locales, aux régulateurs sectoriels et aux institutions financières nationales.

Ce programme s'appuiera sur les dispositifs existants (écoles de gestion, centres de formation budgétaire, mécanismes de coopération Sud-Sud) et introduira des modules de pilotage stratégique, de montage de projets complexes et de gestion axée sur les résultats.



4.4. Gouvernance, coordination et redevabilité

Le Ministère de l'Économie et des Finances assurera la coordination stratégique de la SNFI-DD à travers une **cellule technique intersectorielle** dédiée. Cette cellule sera chargée de :

- **Coordonner l'action des ministères sectoriels et des parties prenantes** (PTF, secteur privé, collectivités, société civile) autour des priorités de la stratégie ;
- **Appuyer l'élaboration et le suivi des feuilles de route sectorielles**, en assurant leur alignement avec les instruments de financement existants et les réformes transversales ;
- **Produire un rapport annuel de performance du financement intégré**, incluant des indicateurs de progrès, une revue des financements mobilisés et des recommandations d'ajustement stratégique.

Un comité de pilotage politique sera également instauré pour garantir une supervision de haut niveau, l'arbitrage des priorités, et la coordination avec la Politique Générale de l'État.

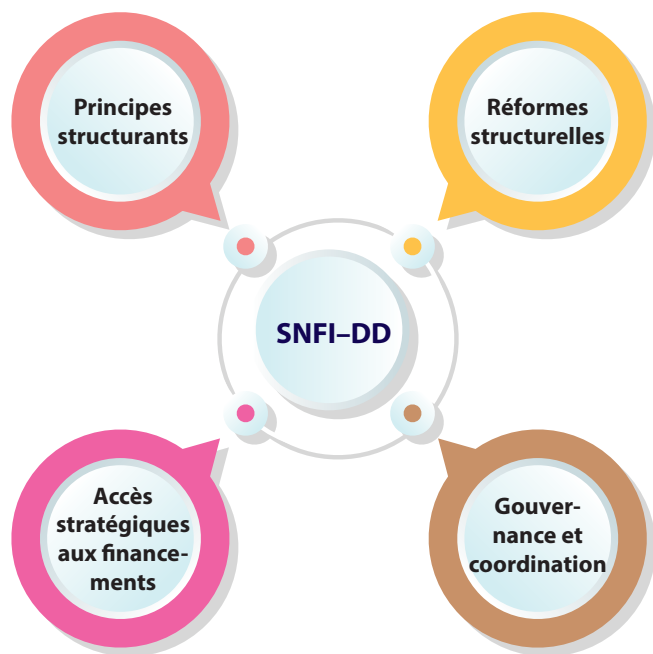


Fig 2. Architecture de mise en oeuvre

05

Les leviers du financement intégré

Le financement du développement à Madagascar repose sur une combinaison de ressources publiques nationales, privées, internationales et issues de la diaspora. L'analyse du Diagnostic de Financement du Développement (DFA) a permis d'identifier les constats, contraintes et marges d'optimisation, ainsi que des recommandations concrètes pour renforcer chaque type de financement. L'enjeu central est de diversifier, sécuriser et maximiser l'impact de ces ressources afin de mettre le pays sur une trajectoire de croissance inclusive et durable.



© PNUD/Hilarton Jimmy

5.1. Financements publics

La mobilisation intégrée de financements publics constitue la base de toute stratégie de financement du développement. Elle repose sur la capacité de l'État à accroître ses recettes intérieures, à optimiser la gestion budgétaire et à utiliser de manière stratégique l'endettement comme levier d'investissement productif. Dans le cas de Madagascar, le renforcement des finances publiques est d'autant plus crucial que les ressources fiscales restent limitées, que la pression sur les dépenses sociales et d'infrastructures est forte, et que la soutenabilité budgétaire doit être préservée.

A Madagascar, la stratégie de financement public s'articule autour de quatre axes complémentaires :

- (i) les recettes fiscales, dont la mobilisation requiert un élargissement de l'assiette et une meilleure maîtrise des exonérations ;
- (ii) les recettes non fiscales, encore marginales mais porteuses de potentiel, notamment via la réforme du portefeuille de l'État et une meilleure valorisation des ressources naturelles ;
- (iii) la dette, qui doit rester soutenable tout en étant utilisée comme levier d'investissements stratégiques à forte valeur ajoutée ;
- (iv) les dons, dont l'efficacité dépendra de la capacité nationale à renforcer l'absorption, la coordination et l'alignement avec les priorités nationales.

Par ailleurs, le **Fonds souverain malgache** constitue un instrument stratégique clé pour le financement public. Il permet de canaliser et de gérer durablement les ressources issues de la valorisation des actifs publics et des rentes extractives, en complément des recettes fiscales et non fiscales. Le Fonds peut servir de levier pour financer des investissements prioritaires à long terme, soutenir la bancabilité de projets structurants et renforcer la cohérence globale du cadre national de financement.

5.1.1 Recettes fiscales

Le taux de pression fiscale reste l'un des plus faibles d'Afrique, à peine supérieur à 10 % du PIB, et dépend encore largement de la fiscalité de porte (44,8 %) et de la TVA (46 %). Cette dépendance traduit une assiette fiscale étroite, amplifiée par le poids du secteur informel, la multiplication des dérogations fiscales et la prévalence de la fraude et de la corruption. L'optimisation passe par un recentrage de la stratégie fiscale vers des recettes domestiques plus stables, notamment l'impôt sur le revenu, la réduction progressive des exonérations, et l'évaluation systématique des dépenses fiscales. La digitalisation du système fiscal est essentielle pour renforcer la transparence, élargir l'assiette et limiter le contact direct entre contribuables et administration. Ces réformes doivent s'accompagner d'une lutte accrue contre la corruption et d'un soutien à l'inclusion financière et entrepreneuriale pour faciliter la formalisation des activités. Les mesures à mettre en œuvre comprennent :

- Réduction progressive des exonérations fiscales inefficaces, avec évaluation rigoureuse de leur impact sur le développement économique.
- Mise en place d'une fiscalité verte incitative, encourageant les investissements durables tout en générant des revenus additionnels.

5.1.2 Recettes non fiscales

Avec seulement 0,3 % du PIB, les recettes non fiscales restent marginales comparées aux pays de référence régionale. Leur faiblesse s'explique par la performance limitée de certaines entreprises publiques et par des niveaux historiquement faibles de redevances dans certains secteurs, notamment minier et pêche, aggravés par la pêche illicite. Les marges de progression incluent :

- L'assainissement du portefeuille de l'État et la mise en œuvre stricte du nouveau code minier, portant les redevances de 2 à 5 % ;
- Le renforcement de la lutte contre la pêche illicite ;
- Et l'optimisation des redevances existantes dans d'autres secteurs clés comme l'eau, l'énergie ou l'aéroportuaire, en cohérence avec les réformes demandées par le FMI.

Ces mesures permettront de redonner un rôle significatif aux recettes non fiscales dans le financement de l'économie et de renforcer la soutenabilité budgétaire

5.1.3 Dette

Madagascar dispose encore de marges pour mobiliser la dette publique, son risque de surendettement restant modéré. Toutefois, le plafond annuel d'endettement fixé par le FMI, les lourdeurs procédurales imposées par les bailleurs et la dépendance aux dettes extérieures limitent la flexibilité. À cela s'ajoute la faible profondeur du marché domestique de capitaux et une prime de risque élevée, nourrie par l'instabilité économique et climatique. En effet, 68% des besoins de financements sont couverts par des prêts étrangers. Les recommandations portent sur le renforcement des capacités nationales de gestion de la dette et l'amélioration des entrées de devises via l'exportation et le tourisme. Le développement d'un marché financier structuré, associé à la diversification de la clientèle des Bons de Trésor (notamment la diaspora et les investisseurs non bancaires), renforcerait la viabilité de cette source de financement.

5.1.4 Dons

Le volume des dons reste faible et leur efficacité limitée par des contraintes internes : capacités d'absorption réduites, procédures complexes, coordination insuffisante et image dégradée du pays. La modernisation passe par la digitalisation des procédures, le renforcement des capacités nationales en conception et gestion de projets, et l'instauration d'un dialogue stratégique continu avec les partenaires techniques et financiers. L'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption sont indispensables pour restaurer la confiance et accroître la mobilisation de dons.



© PNUD Madagascar

5.2 Financements privés

Les financements privés constituent un pilier essentiel de la stratégie de financement du développement de Madagascar. Leur dynamisation est indispensable pour compléter les ressources publiques, accroître les investissements productifs et soutenir la transformation structurelle de l'économie. Actuellement, le niveau d'investissement privé domestique demeure limité, les flux d'investissements directs étrangers sont en deçà du potentiel du pays, et les transferts de la diaspora restent insuffisamment canalisés vers des usages productifs. La stratégie nationale de financement met l'accent sur trois axes prioritaires : (i) les investissements privés domestiques, à stimuler par un meilleur accès au financement, une modernisation des infrastructures critiques et une valorisation accrue des chaînes de valeur locales ; (ii) les investissements directs étrangers (IDE), à attirer grâce à un environnement d'affaires plus incitatif et à des partenariats structurants dans des secteurs à fort potentiel ; (iii) les transferts de la diaspora, à orienter vers le développement à travers des mécanismes financiers dédiés et des instruments de confiance adaptés.

5.2.1. Investissements privés domestiques

Le taux d'investissement privé avoisine 12,5 % du PIB, bien en deçà des besoins et de la moyenne régionale. L'insécurité juridique, la corruption et le déficit d'infrastructures et de capital humain freinent les initiatives entrepreneuriales. L'accès limité au financement constitue également une contrainte majeure. Pour y remédier, Madagascar doit :

- (i) améliorer l'environnement des affaires par la simplification des procédures administratives et la réduction des coûts liés à l'investissement,
- (ii) encourager la transformation locale en développant des zones économiques spéciales et en soutenant les chaînes de valeur agricole, minières et industrielles inclusives,
- (iii) accroître l'accès au financement moyen et long terme, notamment par la mise en place de fonds de garantie sectoriels, le renforcement des banques de commerciales et d'investissement et la promotion de solutions de financement via le marché des capitaux,

- (iv) mobiliser l'épargne domestique en diversifiant les produits financiers accessibles (assurance inclusive, micro-investissement, épargne digitale),
- (v) accompagner les PME et TPE par des programmes de renforcement de capacités techniques et managériales, en particulier dans les zones rurales,
- (vi) investir dans le capital humain en renforçant l'éducation et la formation professionnelle, et en améliorant la santé et la nutrition des travailleurs, afin d'accroître durablement la productivité,
- (vii) renforcer la sécurité juridique en garantissant la prévisibilité des règles applicables aux investisseurs, tout en promouvant des mécanismes de consultation préalable et de consentement éclairé avec les communautés locales, afin de prévenir les conflits et favoriser un climat d'investissement responsable.

Ces mesures doivent être accompagnées par l'amélioration de la planification et la priorisation des projets d'infrastructures, et le développement des dispositifs d'inclusion financière. La stratégie met également l'accent sur le développement de modèles d'affaires inclusifs, permettant aux ménages à faibles revenus de participer aux activités économiques, d'accéder à des biens et services essentiels et de s'intégrer équitablement dans les chaînes de valeur. Une attention particulière sera portée au renforcement du rôle des femmes et des filles dans ces initiatives. Les fonds de garantie, en particulier, peuvent réduire le risque perçu par les institutions financières et stimuler l'investissement.

5.2.2 Investissements directs étrangers (IDE)

Le pays peine à attirer des investisseurs étrangers, pénalisé par une fiscalité jugée dissuasive, la faiblesse des infrastructures, le déficit de capital humain et un climat des affaires fragile. Les leviers d'action incluent l'instauration de réformes fiscales équilibrées pour favoriser l'attractivité tout en préservant les recettes, et un programme de modernisation des infrastructures critiques et de création du capital humain. Comme pour l'investissement domestique, l'amélioration de l'accès au financement et la sécurité juridique demeurent des conditions clés.

5.2.3 Transferts de la diaspora

Les transferts de fonds issus de la diaspora malgache restent en deçà du potentiel. Les transferts de fonds issus de la diaspora malgache restent en deçà du potentiel observé ailleurs en Afrique. Leur mobilisation est freinée par l'absence de stratégie migratoire claire, la faiblesse du système financier, l'absence de mécanismes institutionnels pour canaliser ces ressources. À cet égard, la Lettre Politique Nationale pour l'Engagement de la Diaspora (LPNED) rappelle que la valorisation de la contribution de la diaspora Malgache peut constituer un levier important pour la relance économique, notamment à travers les transferts de fonds et l'investissement dans des projets de développement. Toutefois, la mise en œuvre de cette lettre reste encore limitée, freinant ainsi la pleine mobilisation du potentiel de la diaspora. Les recommandations portent donc sur l'accélération de l'inclusion financière, la sécurisation des fonds et la facilitation des transferts de fonds. Le renforcement des initiatives visant à impliquer la diaspora dans le financement du développement, y compris par l'émission d'instruments spécifiques comme des Bons de Trésor pour la diaspora, constitue un axe structurant pour capter les investissements des Malgaches de l'extérieur. Par ailleurs, la mise en place d'un régime fiscal incitatif et adapté spécifiquement aux investissements réalisés par les membres de la diaspora permettrait de renforcer leur contribution au développement économique national.



5.3 Financements innovants

La mobilisation intégrée de financements pour le développement suppose d'aller au-delà des instruments traditionnels. Les financements innovants permettent d'attirer des capitaux à grande échelle tout en améliorant leur alignement avec les priorités nationales. Ils reposent sur de nouveaux instruments, des partenariats élargis et une diversification des marchés. Quatre pistes principales sont envisagées dans le cadre de la stratégie de financement de Madagascar : les obligations thématiques, les instruments catalytiques et de financement mixte, les marchés carbone et mécanismes fondés sur les résultats, ainsi que la coopération Sud-Sud. Ces pistes sont justifiées par faiblesse de l'épargne domestique, l'absence d'un marché financier et la dépendance aux financements extérieurs qui nécessitent des solutions adaptées, capables d'élargir la base des investisseurs tout en alignant les flux financiers sur les priorités du Développement de Madagascar.

5.3.1 Obligations thématiques

Les obligations thématiques constituent aujourd'hui l'un des instruments les plus dynamiques pour orienter l'épargne privée vers des priorités durables. Elles regroupent les obligations vertes, sociales, de durabilité, bleues, de genre et alignées sur les ODD. Leur fonctionnement repose sur la crédibilité de l'émetteur, la transparence de l'utilisation des fonds levés et l'existence de cadres de suivi robustes. Plusieurs pays émergents et africains se sont engagés sur cette voie. Ces expériences confirment le potentiel des obligations thématiques pour diversifier les sources de financement, tout en soulignant les défis liés à la profondeur des marchés locaux, au coût des émissions et à la qualité de la labellisation. Madagascar dispose d'un potentiel important pour utiliser les obligations thématiques comme instrument de financement des priorités nationales, notamment dans les secteurs de l'énergie renouvelable, des infrastructures résilientes, de la conservation de la biodiversité et de la transition agricole. Les émissions d'obligations vertes, sociales ou de durabilité pourraient permettre de lever des capitaux auprès d'investisseurs institutionnels régionaux et internationaux, à condition de mettre en place :

- un cadre de référence crédible pour l'utilisation des fonds et leur suivi ;

- un renforcement de la capacité des institutions financières publiques et privées, notamment la Banque Centrale, le Trésor, l'Association des Professionnels de Banques et l'Association Professionnelle des Institutions de Microfinance de Madagascar, afin de structurer des émissions souveraines ou quasi-souveraines et de développer des produits financiers innovants adaptés aux besoins locaux ;
- des partenariats avec des banques de développement (BM, BAD, BEI, FMO) afin de réduire les coûts d'entrée sur le marché.

5.3.2. Instruments catalytiques et financement mixte

Le financement mixte combine des ressources concessionnelles souvent apportées par des partenaires de développement avec des capitaux privés afin de réduire les risques perçus par les investisseurs. Les outils incluent les garanties, les tranches de premier risque, la dette subordonnée ou encore les facilités d'assistance technique. Ces mécanismes sont particulièrement adaptés aux secteurs à coûts initiaux élevés ou à risques politiques marqués, comme les énergies renouvelables, l'agriculture intelligente face au climat ou les infrastructures résilientes. Des approches innovantes telles que le financement basé sur les résultats, les obligations de résilience ou les mécanismes d'assurance offrent également la possibilité de partager le risque entre acteurs publics et privés et de catalyser des flux de capitaux beaucoup plus importants. Le recours au financement mixte est particulièrement pertinent pour Madagascar, où le secteur privé reste prudent face aux risques perçus dans l'énergie, l'agriculture et les infrastructures. Les ressources concessionnelles mobilisées auprès des partenaires de développement peuvent être utilisées pour :

- Fournir des garanties partielles de crédit ou de change ;
- Mettre en place des fonds de premier risque pour attirer les investisseurs dans des secteurs jugés prioritaires ;
- Financer une assistance technique pour améliorer la bancabilité des projets locaux.



5.3.3. Marchés carbone et mécanismes fondés sur le résultat

L'opérationnalisation de l'Article 6 de l'Accord de Paris ouvre de nouvelles perspectives pour le développement de marchés carbone de haute intégrité, permettant de valoriser les réductions d'émissions issues des énergies renouvelables, de la foresterie ou de l'agriculture durable, tout en garantissant transparence et partage équitable des bénéfices.

Madagascar dispose d'un capital naturel exceptionnel, notamment ses forêts et écosystèmes marins, qui constitue un atout stratégique pour le développement de mécanismes carbone. Le pays dispose déjà d'un cadre réglementaire pour la partie "Carbone Forestier", fixé par le nouveau Décret DRMCF. Pour les activités REDD+, les bénéfices sont répartis comme suit : 78% pour les activités de terrain, 10% pour le Budget Général de l'État, 5% pour le fonctionnement des structures de coordination REDD+, et 7% pour la gouvernance. Pour les activités de boisement et reboisement, la répartition est de 85 % pour les activités de terrain, 8% pour le Budget Général, et 7% pour la gouvernance. Ces mécanismes permettent de contribuer à la mise en œuvre du Programme juridictionnel REDD+ et à l'honorabilité des engagements contractuels de l'État.

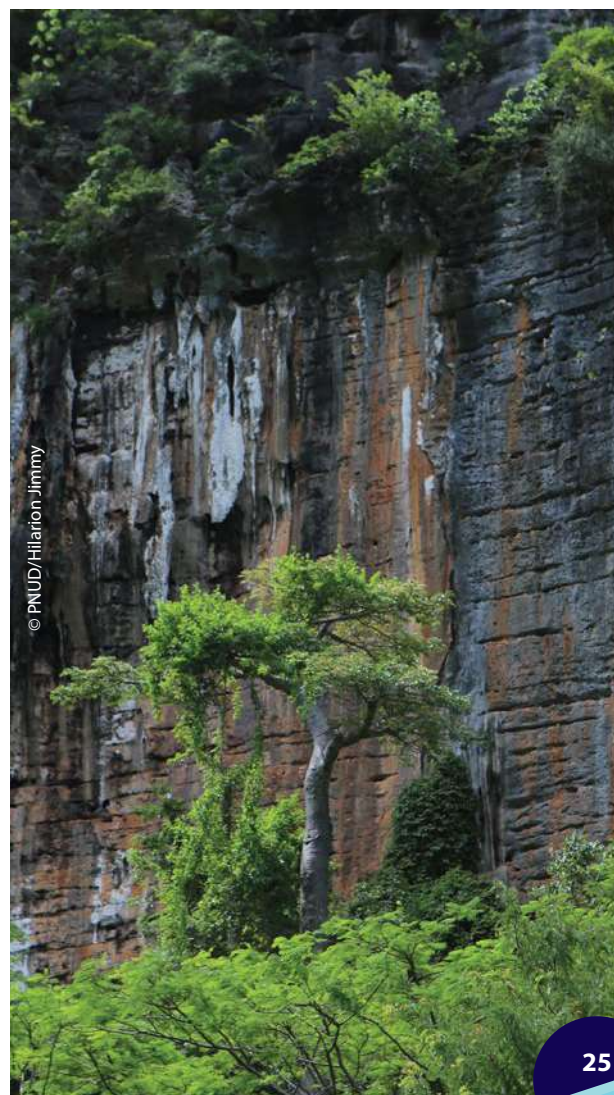
Cependant, ce cadre ne couvre actuellement que le carbone forestier. Il est crucial que Madagascar développe un environnement réglementaire plus complet, capable de soutenir tous les types de marchés carbone, afin de valoriser l'ensemble des réductions d'émissions et de créer des flux financiers stables et prévisibles. Les revenus générés pourraient ainsi être réinvestis dans la conservation, le développement local et la résilience des communautés, tout en élargissant les financements basés sur les résultats via des programmes internationaux de réduction des émissions et de préservation de la biodiversité.

5.3.4 Coopération Sud-Sud et intégration des bailleurs émergents

La coopération Sud-Sud constitue un levier stratégique complémentaire du financement. Les économies émergentes jouent un rôle croissant dans la structuration de la finance durable mondiale et les échanges entre pairs favorisent l'adoption rapide d'innovations financière.

Madagascar peut tirer profit de la dynamique de coopération Sud-Sud, en particulier avec les pays africains et asiatiques qui ont déjà expérimenté des instruments financiers innovants. Cette coopération peut se traduire par :

- des émissions conjointes ou régionales d'obligations thématiques afin de réduire les coûts d'accès au marché ;
- des partenariats d'investissement mobilisant les fonds souverains et banques publiques d'investissement et de développement d'Asie et du Golfe ;
- le transfert de savoir-faire en matière de structuration d'obligations vertes qui pourraient répondre à des besoins spécifiques du marché malgache ;
- une coopération technique pour harmoniser les standards de taxonomie et de certification, facilitant l'intégration de Madagascar dans les marchés régionaux et internationaux de la finance durable.



Il convient par ailleurs de reconnaître que le paysage du financement du développement a considérablement évolué ces dernières années. L'intégration cohérente des bailleurs émergents dans le cadre national de financement est essentielle pour maximiser les synergies, éviter la duplication des efforts et assurer que tous les financements respectent les principes de transparence et de soutenabilité. Cette approche inclusive renforcera également la position de Madagascar dans ses négociations avec l'ensemble de ses partenaires. Il convient donc de :

- Reconnaître le rôle croissant de la Chine, de l'Inde, des Émirats arabes unis, du Koweït et de la Turquie dans le financement des infrastructures.
- Proposer un cadre de coordination nationale permettant d'assurer que ces financements s'intègrent dans une logique de transparence, de soutenabilité et de complémentarité avec les bailleurs traditionnels.

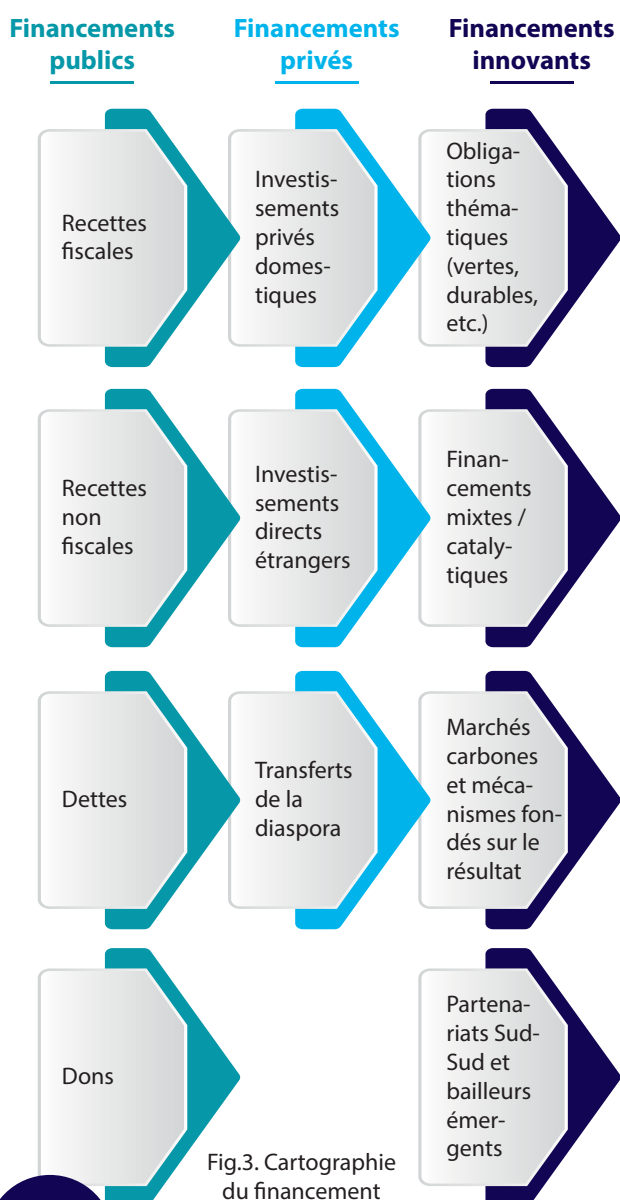


Fig.3. Cartographie du financement intégré de Madagascar

06

Leviers stratégiques transversaux et catalyseurs

Au-delà des leviers du financement intégré, la Stratégie Nationale du Financement Intégré du Développement Durable de Madagascar met en avant une série de leviers transversaux indispensables pour renforcer la capacité structurelle du pays à mobiliser des ressources, accroître l'efficacité de leur utilisation, et garantir une transformation durable et inclusive.

6.1. Les changements climatiques et la biodiversité

La réponse au changement climatique est l'un des leviers transversaux le plus urgent et structurants. Elle agit à la fois comme contrainte à anticiper et comme opportunité de financement, de transformation technologique et de développement durable.

© PNUD/Patricia Razanakolona



6.1.1 Intégration du climat dans les politiques et investissements

Le changement climatique affecte tous les secteurs vitaux de l'économie malgache. Cyclones récurrents, sécheresses prolongées, érosion des terres agricoles, stress hydrique et dégradation des infrastructures exposent Madagascar à des risques économiques majeurs, avec des impacts directs sur la croissance, les services sociaux, la sécurité alimentaire et la stabilité macroéconomique. L'intégration transversale du climat dans les politiques publiques est donc une exigence stratégique.

Les engagements suivants sont prévus :

1. **Intégration systématique** de l'adaptation et de l'atténuation, ainsi que du renforcement de la résilience dans les plans sectoriels et dans les plans de développement.
2. **Mise en place de systèmes d'alerte précoce** : Déployer des plateformes interopérables de gestion des risques climatiques en coordination avec les instituts de recherche et les opérateurs Télécom pour la prévision des risques et aléas climatiques.
3. **Verdissement budgétaire** : généralisation du marquage climatique dans le budget de l'État afin de suivre les dépenses climatiques, renforcer leur transparence et orienter les allocations publiques vers des projets à fort impact et co-bénéfice climat.
4. **Évaluation climatique ex ante** : adoption d'une grille d'analyse de la vulnérabilité climatique pour l'évaluation et la sélection des projets d'investissement publics (en particulier pour les infrastructures physiques et les investissements productifs).
5. **Renforcement du cadre réglementaire** pour attirer les financements privés climat, notamment via les marchés de capitaux (obligations vertes, marché secondaire à mettre en place), les incitations fiscales et les réformes des normes techniques et environnementales.
6. **Planification basée sur les risques futurs** : intégration des scénarios climatiques prospectifs (et non uniquement historiques) dans les analyses de risques et les modèles de financement.

7. **Renforcement de l'accès aux financements climatiques** (FVC, Fonds d'Adaptation, FMA) via une stratégie nationale de la finance climatique et le renforcement des capacités des acteurs publics et privés en matière de conception et mise en œuvre de projets d'adaptation et d'atténuation.

8. **Institutionnalisation de la coordination climat-finance** : un mécanisme national de coordination et de suivi des flux financiers climat sera mis en place avant fin 2025, afin d'assurer la coordination interinstitutionnelle, le suivi des financements et l'alignement stratégique des projets.

9. **Renforcement des capacités et outils de suivi** : développement d'un cadre de suivi des flux financiers climatiques et des impacts associés (résilience, réduction des GES, co-bénéfices sociaux).

10. **Protéger et conserver la biodiversité de Madagascar** en créant des opportunités économiques basées sur l'utilisation durable des ressources naturelles, et en mettant en place des solutions de financement innovantes favorisant la participation du secteur privé aux efforts de protection et de conservation, tout en assurant un partage équitable des bénéfices avec les communautés locales.

6.1.2. Mobilisation et coordination de la finance climat

Un **cadre de finance climatique robuste et cohérent** est une condition sine qua non pour traduire les engagements de la CDN en résultats tangibles. Le gouvernement s'engage à :

- Finaliser et adopter **une stratégie nationale de finance climat** en 2025 (avec l'appui de la Banque mondiale, du GCA et de l'UNICEF), qui sera consolidée par décret ;
- Mettre en place un **mécanisme national de coordination**, assurant la cohérence des flux publics, l'alignement avec les fonds internationaux et l'intégration dans les processus budgétaires nationaux ;

- **Cartographier les sources, les flux et les opportunités** de financement climat, incluant les financements publics, les APD climatiques, les mécanismes de marché, et les investissements privés ;
- Assurer le choix selon **un processus concerté**, et appui technique notamment par l'utilisation de ressources de la « Readiness », d'une agence nationale qui sera accréditée au Fonds Vert pour le Climat comme Entité d'Accès Direct.
- Encourager des **instruments innovants** : dette contre adaptation, obligations vertes et bleues, finance basée sur les résultats, fiscalité verte (taxes carbone, redevances environnementales) ;
- **Renforcer la régulation financière verte** : modernisation du cadre des marchés de capitaux pour accueillir les obligations climatiques, standardisation des produits financiers durables, incitations à l'investissement privé dans la transition verte ;
- Assurer un **suivi rigoureux des dépenses climatiques publiques** : développement d'un tableau de bord de la finance climat pour retracer les allocations et impacts, en lien avec les ODD.

6.1.3. Climat, protection sociale et capital humain

Le changement climatique aggrave la vulnérabilité sociale, notamment pour les jeunes, les enfants et les communautés rurales. La stratégie place les services sociaux de base (eau potable, nutrition, protection de l'enfance, filets sociaux) au cœur de l'agenda climatique, en cohérence avec les priorités nationales du développement durable de Madagascar :

- Prise en compte du **dividende démographique** (60% de la population a moins de 24 ans) dans les investissements climat ;
- **Ciblage des filets sociaux et des services essentiels** à travers une lentille climat-résilience (zones cycloniques, districts vulnérables) ;
- Intégration de la **protection sociale adaptative** dans les projets climat financés par les Fonds dédiés comme le FVC et d'autres bailleurs spécialisés.
- Développement de mécanismes territoriaux de financement participatif et décentralisé visant **l'éducation et l'accès à la santé**.

6.2. Réformes fiscales et budgétaires

La soutenabilité du financement du développement repose d'abord sur une mobilisation accrue, équitable et efficiente des ressources nationales. Madagascar dispose d'un important potentiel fiscal encore largement sous-exploité, en raison d'une faible assiette, d'une évasion importante, d'un système de prélèvement peu incitatif et d'une faible crédibilité de l'usage des fonds publics.

La stratégie propose un agenda de réformes fiscales et budgétaires structuré autour de trois axes : **élargir l'assiette, renforcer la gouvernance des finances publiques, et aligner les ressources sur les priorités nationales et les ODD.**

6.2.1. Élargissement de l'assiette fiscale et équité contributive

La pression fiscale reste parmi les plus faibles d'Afrique, avec une mobilisation fiscale inférieure à 10 % du PIB. Pour y remédier, la stratégie recommande :

- La **réduction des niches fiscales injustifiées** et des exonérations inefficaces.
- **L'intégration des secteurs sous-fiscalisés** tels que les mines artisanales, l'or et les ressources précieuses, qui échappent en grande partie aux prélèvements malgré leur rentabilité.
- La **structuration du secteur informel** et la lutte contre la déformalisation, en renforçant l'accompagnement comptable, juridique et fiscal des petites entreprises (via les centres de gestion agréés, les guichets fiscaux simplifiés, etc.)
- L'exploitation des **outils numériques** (paiement mobile, télédéclaration, identifiant fiscal unique) pour améliorer la traçabilité et réduire les coûts de collecte.
- Une fiscalité plus **progressive et inclusive**, ciblant les rentes, les profits exceptionnels, les actifs dormants ou polluants.

6.2.2. Qualité de la dépense publique et confiance dans l'usage des ressources

La faiblesse de la qualité de la dépense limite l'acceptabilité sociale de l'impôt. Pour restaurer la confiance et assurer l'impact des investissements publics, la stratégie recommande :

- **L'ancrage de la budgétisation axée sur les résultats**, avec des indicateurs de performance clairs, mesurables et suivis régulièrement.
- **L'alignement systématique des budgets sectoriels sur les priorités de développement durable** (climat, inclusion, équité territoriale).
- Le **verdissement des budgets** à travers le marquage climat, genre et jeunesse.
- Le **renforcement de la transparence budgétaire**, via des portails publics d'information, des audits citoyens, et des consultations budgétaires décentralisées.

6.2.3. Décentralisation fiscale et autonomisation financière des territoires

Les collectivités territoriales sont des acteurs clés du développement local mais disposent de marges de manœuvre fiscales extrêmement limitées. Pour renforcer leur autonomie et leur efficacité :

- La stratégie soutient une **décentralisation progressive de certains impôts et redevances** (foncier, licences, taxes locales), avec des mécanismes de péréquation pour éviter les inégalités territoriales.
- Elle recommande **l'amélioration de la gouvernance des finances locales**, à travers la formation des agents, le renforcement des outils de planification, et la participation citoyenne.
- Une plus grande synergie entre **budgets locaux et ressources externes** (projets, PTF, partenariats privés) sera recherchée pour amplifier l'effet levier.



6.2.4. Prévisibilité et soutenabilité de la trajectoire budgétaire

Enfin, la stratégie appelle à une gestion macroéconomique rigoureuse pour éviter le surendettement et optimiser les ressources disponibles :

- Mise en place d'un **cadre budgétaire pluriannuel crédible**, adossé à des prévisions réalistes de mobilisation des ressources et d'absorption.
- **Hiérarchisation des emprunts** vers les investissements à fort rendement économique, social ou climatique.
- **Réduction de la dépendance aux prêts extérieurs** en améliorant la mobilisation des ressources intérieures et en recourant davantage à des financements innovants (obligations thématiques, partenariats structurants, instruments fondés sur les résultats).

6.3. Instruments innovants et finance mixte

L'accélération de la transformation économique de Madagascar nécessite un changement d'échelle dans la mobilisation des ressources, en particulier à travers des instruments de financement plus adaptés aux risques locaux, aux profils des porteurs de projet, et à la nature des investissements requis. La stratégie met ainsi l'accent sur le développement et l'opérationnalisation d'**instruments financiers innovants et de mécanismes de finance mixte**, conçus pour mobiliser et orienter le capital public et privé vers les priorités nationales, tout en renforçant la gestion des risques financiers, notamment de change.



© PNUD/Patricia Razanakolona



6.3.1. Développement de la finance mixte pour catalyser les investissements

La **finance mixte** constitue un levier majeur pour corriger les déséquilibres du marché et rendre bancables des projets à fort impact. Il s'agira de :

- Structurer des **mécanismes de partage des risques** (subventions intelligentes, garanties, assurances) pour attirer les investisseurs privés dans des projets à retours différés ou à risques perçus élevés (agriculture, climat, territoires ruraux) ;
- Déployer des **instruments de co-investissement public-privé**, incluant des SPV sectoriels, des plateformes multi-acteurs ou des fonds dédiés, capables d'ancrer le capital patient et l'expertise technique.

6.3.2. Mobilisation de capitaux via des obligations thématiques

La stratégie prévoit l'émission progressive d'**obligations vertes, bleues, sociales ou durables**, adossées à des projets structurants alignés sur les normes internationales (ICMA, EU Green Bond Standard). Ces instruments permettront de financer :

- Les infrastructures résilientes (énergie, transport, assainissement).
- Les investissements dans les écosystèmes naturels (zones côtières, forêts, bassins versants).
- Les programmes sociaux à fort impact (nutrition, éducation, inclusion financière).
- Un accompagnement technique est prévu pour développer le marché domestique des obligations, améliorer la notation des émissions, et renforcer la confiance des investisseurs.

6.3.3. Création de fonds d'investissement à impact et d'initiatives ciblées

Pour répondre aux besoins de capital patient des petites entreprises, des chaînes de valeur locale et des projets communautaires, la stratégie soutient :

- Le développement de **fonds d'investissement à impact**, y compris à l'échelle infranationale, en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des banques de développement et la diaspora ;
- La mise en place de **fonds de méso-capital** pour accompagner les PME trop grandes pour la microfinance mais trop petites pour les banques commerciales, avec des mécanismes d'entrée en capital temporaire, de gouvernance partagée, et de sortie programmée ;
- L'intégration des **ressources de la diaspora** via des instruments spécifiques (livrets diaspora, droits de préemption, SPV participatifs), assurant à la fois rendement, transparence, et impact économique.

6.3.4. Mécanismes de garantie et d'assistance technique ciblés

L'accès au financement reste limité pour les TPE, les coopératives, les collectivités et les femmes entrepreneures. Pour y répondre, la stratégie appuie :

- La création de **fonds de garantie thématiques** (climat, jeunesse, genre, innovation), adossés à des systèmes d'assistance technique pour structurer les projets ;
- Le **déploiement d'outils et de plateformes de renforcement de capacités financières** (éducation financière, ingénierie de projet, incubation), en synergie avec les réformes de gouvernance et les dispositifs d'accompagnement territorial.

6.4. Un cadre incitatif à l'engagement structurant du secteur privé

Le secteur privé est un pilier essentiel de la transformation économique du pays. Pourtant, son rôle dans la mobilisation et l'utilisation efficace des financements reste limité, en raison de contraintes structurelles persistantes : fragmentation du tissu productif, faible bancabilité des projets, accès restreint au crédit, et déficit d'instruments adaptés à la taille et au cycle de vie des entreprises.

6.4.1. Un déficit structurel de financement adapté aux PME

Le tissu économique malgache repose largement sur des **micros, petites et moyennes entreprises (MPME)**, qui assurent l'essentiel de l'emploi local et de la création de valeur. Or, certaines de ces entreprises évoluent dans un vide de financement intermédiaire : trop grandes pour les produits de microfinance, mais encore trop petites ou perçues comme risquées pour les banques commerciales ou les fonds traditionnels. Ce segment reste insuffisamment desservi par les instruments de financement classiques.

6.4.2. Structurer une réponse systémique et innovante

La stratégie propose d'élargir le champ des instruments de financement en :

- **Structurant des véhicules financiers adaptés** à l'investissement productif des MPME, incluant des fonds d'amorçage, de capital patient, ou de méso-capital pouvant intervenir en quasi-equity ou en dette subordonnée ;
- **Encourageant les approches mutualisées et les modèles en grappes** (SPV, plateformes sectorielles, coopératives entrepreneuriales) pour faciliter l'accès aux capitaux privés et partager les risques ;
- **Mobilisant les canaux alternatifs de financement**, notamment la diaspora, à travers des instruments transparents et traçables (livrets diaspora, véhicules d'investissement thématiques) ;

- **Renforçant les capacités d'accompagnement à la bancabilité** via les Centres de Gestion Agréés (CGA), les services d'assistance comptable, et des programmes d'éducation financière ciblée ;

Déployant des garanties publiques

- **intelligentes** pour absorber une partie du risque perçu et déclencher des effets de levier sur les investissements privés.

Intégrant les engagements de responsabilité

- **sociale et environnementale des entreprises (RSE/ESG)** comme leviers de financement complémentaire, notamment pour le développement d'infrastructures sociales et communautaires, en cohérence avec les priorités locales et les cadres sectoriels existants.

6.4.3. Vers un environnement d'investissement plus incitatif

Pour mobiliser efficacement les ressources privées, il est indispensable de **rendre l'environnement réglementaire et fiscal plus lisible, stable et attractif**, notamment en :

- Modernisant le cadre opérationnel des **Partenariats Public-Privé (PPP)** afin de renforcer la transparence, clarifier les droits des investisseurs et sécuriser les mécanismes de sortie, tout en maintenant l'application du droit commun.
- Clarifiant les régimes d'investissement sectoriels et les incitations fiscales vertes.
- Accélérant le développement de **marchés de capitaux locaux et de mécanismes de titrisation**, incluant les **green bonds, climate bonds** et autres instruments labellisés.
- Institutionnalisant des **plates-formes de co-construction de projets** réunissant l'État, les investisseurs, les banques locales et les porteurs de projets.
- Promouvant la mise en œuvre effective des **obligations et engagements de RSE**, au-delà du secteur minier, afin d'encourager une contribution plus systématique du secteur privé au financement d'infrastructures sociales, à la résilience communautaire et à la transition durable.

6.4.4. Un cadre national pour catalyser l'investissement privé

Dans le prolongement de cette dynamique, la stratégie recommande la mise en place d'un **cadre national de mobilisation du secteur privé**, articulé autour :

- D'une **architecture de fonds publics et mixtes** (fonds verts, fonds d'infrastructures, fonds méso-finance).
- D'une **gouvernance claire du financement privé**, sous l'égide conjointe du ministère en charge des finances, du secteur privé, et des agences de développement.
- D'**outils de suivi et d'impact** pour mesurer la contribution du secteur privé aux priorités nationales (emplois, climat, inclusion territoriale).

6.5. La gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles

Le renforcement des institutions publiques et de leurs capacités d'action est une condition fondamentale pour mobiliser efficacement les ressources, améliorer leur gestion, et ancrer le financement du développement dans les priorités nationales. Ce levier touche à la fois la **gouvernance financière**, la **performance des administrations**, la **redevabilité et la capacité à générer et piloter des investissements stratégiques**, qu'ils soient publics ou privés.



© PNUD/Hilarion Jimmy

6.5.1 Une gouvernance plus efficace des ressources nationales

Madagascar dispose d'un potentiel significatif de ressources internes (fiscales, naturelles et humaines) qui restent aujourd'hui **faiblement mobilisées et sous-valorisées**. La faible assiette fiscale, la fuite hors du système formel d'une part importante de l'économie, et les défis de gouvernance constatés dans certains secteurs comme l'énergie, les mines ou les télécoms réduisent la capacité de l'État à financer le développement. Il est urgent de :

- **Élargir l'assiette fiscale** sans augmenter la pression fiscale en passant par des réformes coordonnées de la fiscalité locale et nationale, incluant la digitalisation des recettes, l'identification des contribuables, et la lutte contre l'évasion et la fraude et l'intégration progressive du secteur informel.
- **Améliorer la gouvernance et la traçabilité des ressources extractives** (or, saphir et autres minerais), afin d'assurer que les revenus générés bénéficient à l'État et aux communautés locales, et d'éliminer les pratiques d'extraction non réglementées.
- **Renforcer les capacités institutionnelles et la régulation sectorielle**, notamment dans les secteurs comme l'énergie, les télécommunications ou les mines, en créant ou renforçant des autorités indépendantes capables de réguler les monopoles, garantir l'équité d'accès, et stimuler la concurrence.
- **Garantir la transparence et la redevabilité de l'action publique**, en publiant systématiquement les contrats extractifs, les transferts de ressources et les engagements budgétaires pluriannuels.
- **Développer les capacités techniques et institutionnelles** des administrations nationales, à travers un accompagnement renforcé des partenaires techniques et financiers, et des dispositifs de formation ciblés pour les régulateurs, les trésors publics et les agences d'investissement.



- **Réviser et moderniser le cadre juridique et réglementaire du financement du développement**, afin d'y introduire de nouveaux instruments : (i) émissions d'obligations vertes, sociales et durables ; (ii) mise en place de mécanismes de garantie pour attirer le capital privé ; (iii) cartographie des investisseurs alignés sur les ODD pour orienter les flux vers les priorités nationales ; (iv) développement encadré du financement participatif ; (v) lancement progressif d'une bourse nationale adaptée aux besoins du financement durable et de la mobilisation de l'épargne domestique.

6.5.2. Moderniser la gestion des finances publiques

Le diagnostic a mis en évidence des lacunes récurrentes dans la gestion des finances publiques (GFP), traduites par une dépendance excessive à l'aide extérieure, des retards de décaissement, et des arbitrages budgétaires peu alignés sur les priorités. Pour y répondre :

- La **programmation budgétaire devra mieux intégrer les priorités stratégiques**, y compris les engagements climatiques, sociaux et territoriaux.

Le **suivi physique et budgétaire des**

- **investissements publics** devra être renforcé pour assurer la performance et réduire les gaspillages.

Un **système de suivi des flux financiers liés au climat, au genre, à la jeunesse et aux ODD** sera

- déployé dans le cadre du marquage budgétaire en cours de mise en œuvre.

Des mécanismes de contrôle citoyen, d'audit indépendant et de reddition de comptes doivent

- être systématisés.

Introduction d'une loi anticorruption renforcée, appuyée par une autorité indépendante dotée de

- moyens effectifs.

Adoption des décrets d'application de la loi n°2023-026 du 1er février 2024 qui modifie la loi

- n°2018-043 du 13 février 2019 sur la lutte contre le blanchiment de capitaux.

6.5.3. Renforcer les capacités des institutions publiques à tous les niveaux

La performance des politiques publiques repose sur des agents compétents, motivés et suffisamment équipés, au niveau central comme au niveau local. Aujourd'hui, de nombreuses structures souffrent d'un manque de moyens, d'accès limité à la formation continue, et de sous-mobilisation de l'expertise nationale. La stratégie propose de :

- **Renforcer les ressources humaines de l'État**, avec des programmes ciblés de formation, de mobilité interne, et d'attraction de talents.
- **Outils les collectivités territoriales** pour jouer pleinement leur rôle en matière de collecte de ressources propres, d'investissement local, et de services publics.
- **Institutionnaliser l'apprentissage collectif**, à travers la capitalisation d'expériences réussies, les plateformes intersectorielles, et l'échange régulier entre les niveaux central, déconcentré et communal.

6.5.4. Vers une architecture propice à l'investissement et à la performance

La stratégie préconise également la mise en place :

- D'un **mécanisme d'arbitrage et de résolution des différends pour les investisseurs**, afin de renforcer la sécurité juridique.
- D'une **meilleure coordination interinstitutionnelle** autour de l'investissement public et privé, notamment via un guichet unique et des plateformes sectorielles.
- D'un **cadre d'évaluation des performances institutionnelles** avec des indicateurs de résultats et d'impact concrets pour chaque levier d'action.
- D'un **nouveau cadre juridique des partenariats public-privé**, garantissant transparence et équité dans l'attribution des contrats.



6.5.5. L'inclusion

La stratégie réaffirme par ailleurs la nécessité d'un accès équitable aux opportunités de financement. Elle propose des mécanismes ciblés pour renforcer la participation économique des femmes, des jeunes et des communautés rurales, notamment :

- des modèles de financement décentralisés, portés par les collectivités.
- des fonds d'inclusion et dispositifs incitatifs spécifiques.

des critères de sélection des projets favorisant la

- réduction des inégalités géographiques et sociales.

07

Cadre Institutionnel et de coordination

La mise en œuvre efficace de la SNFI-DD repose sur un cadre institutionnel qui organise la gouvernance, assure la cohérence des interventions et favorise l'appropriation nationale. Ce cadre vise à ancrer la stratégie au cœur des institutions de planification et de financement de Madagascar, tout en ouvrant l'espace à une participation inclusive des parties prenantes.

La SNFI-DD définit quatre piliers institutionnels de mise en œuvre :

7.1. Leadership et pilotage stratégique par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)

Le MEF assure la responsabilité globale de la stratégie. Il pilote l'intégration des orientations de la SNFI-DD dans les cadres **macroéconomiques, budgétaires et fiscaux**, et veille à leur cohérence avec les réformes structurelles en cours. Pour garantir un suivi rapproché, une **cellule technique dédiée** sera créée au sein du MEF, dotée en expertise (planification, modélisation, analyse financière, coordination interinstitutionnelle) grâce à l'appui du PNUD et d'autres partenaires.





© PNUD/Hilarion Jimmy

7.2 Plateforme nationale de coordination intersectorielle

La SNFI-DD prévoit l'établissement d'une plateforme qui regroupe les ministères sectoriels, les collectivités territoriales, les agences de mise en œuvre et les organes de contrôle. Cette plateforme constitue l'espace central de **concertation, de planification intégrée et de suivi**, afin de garantir :

- la cohérence entre la SNFI-DD et les stratégies sectorielles prioritaires (agriculture, énergie, infrastructures, éducation, santé, environnement) ;
- la coordination des investissements publics et privés ;
- la supervision de la mise en œuvre et l'harmonisation des interventions des partenaires techniques et financiers.

7.3. Participation structurée des parties prenantes

La stratégie met en avant la contribution des **partenaires techniques et financiers, du secteur privé, des organisations de la société civile et des collectivités locales**. Des mécanismes formalisés de dialogue multi-acteurs permettront d'associer ces acteurs aux principales étapes du cycle de financement : conception des instruments (fonds dédiés, garanties, partenariats public-privé, financement vert), mise en œuvre des projets, suivi des résultats, et capitalisation des expériences.

7.4. Mécanismes de gouvernance et de redevabilité

Afin d'assurer la transparence et la redevabilité, la SNFI-DD prévoit :

- un **système intégré de suivi-évaluation** arrimé aux cadres budgétaires et sectoriels ;
- la **publication régulière d'informations financières et de performance**, pour renforcer la transparence dans l'utilisation des ressources et accroître la confiance des investisseurs et partenaires ;
- un **dispositif d'apprentissage et d'adaptation** permettant à la stratégie d'évoluer en fonction du contexte économique, climatique, social ou géopolitique.

Feuille de Route de financement et plan d'action

La SNFI-DD se dote de la présente feuille de route qui présente une séquence opérationnelle visant à traduire les ambitions nationales en actions concrètes, articulées en trois phases temporelles distinctes. Cette approche progressive permettra d'établir d'abord les fondations indispensables de transparence et de gouvernance (mesures immédiates dès 2025), puis de déployer les réformes structurelles de fond (court terme 2025-2028), avant d'atteindre les objectifs de transformation en profondeur (moyen terme 2029-2035). Chaque phase s'appuie sur les acquis de la précédente, assurant ainsi une cohérence d'ensemble et la soutenabilité des réformes entreprises. La feuille de route vise à orienter les décisions budgétaires, mobiliser des financements additionnels et structurer un pipeline d'investissements durable, inclusif et résilient.

8.1. Objectifs de la feuille de route

- Intégrer les dimensions climat, biodiversité, genre et inclusion sociale dans tous les investissements.
- Renforcer la mobilisation de ressources internes et externes via des instruments financiers adaptés.
- Mettre en place un suivi rigoureux et un mécanisme d'ajustement fondé sur les résultats.

8.2. Actions immédiates

8.2.1. Transparence et gouvernance (pré-conditions pour l'engagement international renforcé)

- Publication systématique de tous les contrats de partenariat public-privé, miniers et de grands projets d'infrastructure en cours et à venir.
- Établissement d'un registre public des bénéficiaires effectifs des entreprises opérant dans les secteurs extractifs et des infrastructures.



© Rakotovahiny Tsimiaina Joel

- Adoption d'indicateurs de performance transparents et mesurables, incluant : pression fiscale, taux d'absorption des financements internationaux, taux d'exécution budgétaire, part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.
- Vérification systématique de la faisabilité budgétaire avant l'implémentation de toute stratégie, feuille de route, action ou initiative nationale.

8.2.2. Lutte contre la corruption et la connivence politico-économique

- Renforcement de l'autorité anticorruption avec garantie d'indépendance opérationnelle et budgétaire.

Lancement d'audits indépendants dans les secteurs minier et des grands travaux publics.

- Adoption de mesures disciplinaires et judiciaires effectives contre les cas avérés de corruption impliquant des agents publics.
- Limitation des conflits d'intérêts entre responsables politiques et acteurs économiques, notamment dans les secteurs sensibles.

8.2.3. Dialogue structuré avec les partenaires

- Création d'un mécanisme de dialogue sectoriel et de co-conception avec les partenaires structurants du développement.
- Mise en place d'un plan de travail de haut niveau sur deux ans
- Établissement d'un calendrier de consultations régulières sur la mise en œuvre de la SNFI-DD.

8.3. Actions à court terme (2026–2028)

À court terme, les efforts doivent se concentrer sur les secteurs stratégiques de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau et des transports, tout en engageant des réformes structurelles pour renforcer la mobilisation des ressources, la gouvernance et la transparence. Les autres secteurs seront intégrés progressivement, compte tenu de leur potentiel de création de valeur et de recettes ².

Leviers de financement intégré :

Financement public

- Mobiliser les recettes fiscales et non fiscales au service des priorités de développement durable.
- Utiliser la dette publique et les dons pour financer les investissements stratégiques.
- Mettre en place une fiscalité verte incitative (taxes carbone, bonus-malus écologiques).
- Réduire les exonérations fiscales non productives après analyse d'impact.
- Introduire un impôt foncier progressif sur les grandes propriétés et une taxation adaptée des patrimoines importants.
- Élargir l'assiette fiscale via l'enregistrement progressif du secteur informel, la simplification des procédures pour les petits contribuables et le renforcement des capacités de contrôle.
- Objectif : porter la pression fiscale à **13 % du PIB d'ici 2028**.

Financement privé

- Mobilisation des capitaux domestiques, étrangers et de la diaspora pour cofinancer les projets prioritaires.
- Promotion de partenariats public-privé à travers un cadre révisé garantissant transparence, concurrence et protection de l'intérêt public.
- Institutionnaliser un dialogue public-privé régulier, favorisant la co-construction de solutions de financement.

² Des analyses des financements des secteurs agriculture, énergie, transport et mines sont présentés en annexe pour référence.

Financements innovants

- Déploiement d'instruments financiers thématiques : obligations vertes, sociales, finance mixte (blended finance) et mécanismes de marché carbone.
- Mise en place de dispositifs de financement basés sur la performance (RBF).
- Encouragement de la coopération Sud-Sud et le partage d'expertise, notamment avec les bailleurs émergents
- Élaborer un cadre légal pour les obligations vertes et sociales, facilitant leur émission sur les marchés régionaux et internationaux.

Leviers transversaux :

Réformes institutionnelles et législatives

- Finaliser et opérationnaliser le cadre d'exécution du Code minier 2023, en intégrant les mécanismes de redistribution équitable des revenus.
- Réviser et adopter un nouveau cadre juridique des PPP, garantissant transparence et attractivité pour les investisseurs.
- Mettre en œuvre le plan de redressement de la JIRAMA avec des priorités claires, jalons mesurables et mécanismes de suivi rigoureux (études, dotations, recouvrement).
- Adopter une loi anticorruption renforcée, assortie de sanctions dissuasives, et appliquer la loi anti-blanchiment de 2024.
- Digitaliser intégralement l'administration fiscale et douanière pour améliorer le recouvrement, réduire la fraude et accroître la confiance.
- Introduire de nouvelles incitations fiscales ciblant les secteurs à forte valeur ajoutée (industries vertes, agro transformation, numérique).

Gouvernance et suivi

- Mettre en place une cellule interinstitutionnelle de suivi de la SNFI-DD, incluant la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.
- Promouvoir l'efficacité de l'administration, notamment en établissant un dispositif de suivi-évaluation indépendant avec publication semestrielle des résultats et recommandations.
- Appliquer effectivement les lois de décentralisation et promouvoir la territorialisation des politiques publiques par un transfert progressif des compétences et ressources aux collectivités territoriales.
- Mettre en œuvre les réformes liées à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, pour éviter l'inscription de Madagascar sur la liste grise du GAFI après l'évaluation prévue en 2026.

Stratégie climatique et financements innovants

- Adopter une stratégie nationale de finance climat alignée sur la SNFI-DD et intégrant la taxonomie verte nationale.
- Lancer les premières obligations vertes et sociales sur les marchés régionaux et internationaux.
- Mettre en place un système transparent de suivi des dépenses et financements climatiques.
- Favoriser l'intégration du climat et de la durabilité dans la planification budgétaire et les stratégies sectorielles.
- Promouvoir la gestion efficace des catastrophes et réduction des risques environnementaux et climatiques

8.4. Actions à moyen terme (2029 - 2035)

L'horizon 2029 - 2035 sera consacré à la consolidation des réformes entreprises sur la période précédente et à l'ancrage durable d'un modèle de croissance inclusive, résiliente et fiscalement soutenable. L'objectif est d'atteindre une autonomie accrue de financement du développement et de positionner Madagascar comme référence régionale en matière de gouvernance financière et de finance durable.

8.4.1. Consolidation fiscale et économique

- Atteindre une pression fiscale d'au moins 15 % du PIB, grâce à l'élargissement de l'assiette, à la digitalisation complète de la fiscalité et à un meilleur recouvrement.
- Réduire significativement la taille de l'économie informelle par des incitations à la formalisation et un environnement des affaires plus attractif.
- Mettre en place un système fiscal entièrement digitalisé, transparent et interconnecté avec les administrations douanières et financières. Intégrer pleinement la budgétisation verte et sensible au genre dans tous les secteurs et programmes publics.
- Consolider les cadres macroéconomiques pour garantir la soutenabilité budgétaire et la résilience face aux chocs externes.

8.4.2. Transformation énergétique et infrastructurelle

- Porter la part des énergies renouvelables à au moins 70 % du mix énergétique national, tout en renforçant les réseaux de distribution.
- Réduire progressivement les subventions et transferts publics à la JIRAMA, afin de dégager des marges budgétaires pour les secteurs sociaux (éducation, santé).
- Achever la réalisation des infrastructures climato-résilientes prioritaires (énergie, eau, transport, logistique).
- Intégrer de manière systématique les normes environnementales et sociales dans les grands projets d'infrastructure publique et privée.

8.4.3. Autonomie financière et dynamisation du secteur privé

- Développer des mécanismes de financement autonomes, afin de réduire la dépendance aux cycles de programmation des bailleurs internationaux.
- Accroître la part des investissements privés dans le PIB, soutenue par une gouvernance plus prévisible, des incitations adaptées et une stabilité réglementaire.
- Lancer la mise en place d'une bourse de valeurs nationale adaptée aux besoins du financement durable, favorisant la mobilisation de l'épargne domestique et de la diaspora.
- Développer des instruments de dette souveraine et sub-souveraine verts et sociaux pour financer les infrastructures et les projets de transition.

8.4.4. Secteur minier mature et re-distributif

- Assurer la mise en œuvre intégrale du Code minier 2023, avec des mécanismes transparents de partage et de redistribution des revenus au profit des collectivités locales.
- Promouvoir une gouvernance responsable du secteur minier, contribuant de manière significative au budget national et au développement territorial.
- Mettre en place un fonds de stabilisation et d'investissement minier pour lisser les revenus et soutenir les priorités de développement durable.

8.4.5. Coordination et gouvernance internationales

- Intégrer de manière harmonieuse les financements des bailleurs émergents (y compris Sud-Sud) dans le cadre national de coordination, avec respect des principes de transparence et de soutenabilité.
- Renforcer la position de Madagascar comme modèle régional de gouvernance financière, de transparence et de financement intégré du développement durable.
- Créer un mécanisme de dialogue structuré et de co-conception sectorielle avec les partenaires techniques et financiers.

8.4.6. Conditions d'un appui international renforcé

L'accès à un appui substantiel des partenaires internationaux sera conditionné à la réalisation effective des réformes immédiates et à la consolidation de la gouvernance. Les priorités incluent :

- **Transparence absolue** : publication systématique des contrats relatifs aux PPP, aux grands projets d'infrastructure et aux exploitations minières.
- **Redevabilité renforcée** : adoption et diffusion d'indicateurs de performance clairs, vérifiables et suivis régulièrement.
- **Lutte active contre la corruption** : renforcement de l'autorité nationale anticorruption avec garanties d'indépendance et de moyens adéquats.
- **Prévention des conflits d'intérêts** : mesures strictes contre les connivences politico-économiques dans les secteurs critiques (énergie, eau, transports, mines).
- **Soutenabilité budgétaire** : évaluation systématique de la viabilité financière avant tout engagement stratégique.
- **Dialogue partenarial continu** : mise en œuvre d'un cadre institutionnalisé de concertation et de suivi des engagements mutuels.

8.5. Suivi et évaluation

■ Indicateurs transversaux :

Mobilisation de ressources, exécution budgétaire verte, effet de levier des financements privés.

■ Indicateurs sectoriels :

Taux d'accès à l'électricité (%), puissance totale installée (MW), surfaces agricoles irriguées (Ha), couverture télécom (%), nombre de projets bancables structurés, financement climatique mobilisé (M USD), financements privés mobilisés (M USD), croissance de l'assiette fiscale (%).

■ Mécanisme d'ajustement :

Réévaluation périodique basée sur les résultats, le contexte financier et climatique, et les leçons apprises.

09

Suivi, Évaluation et Apprentissage

Le succès de la stratégie de financement nationale intégrée repose sur sa capacité à générer des résultats mesurables, à s'adapter aux évolutions du contexte, et à soutenir une prise de décision fondée sur des données fiables. Pour ce faire, un système robuste de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) sera mis en place, articulé autour de trois piliers complémentaires : suivi des financements et résultats, boucles de rétroaction pour l'ajustement stratégique, et renforcement des capacités nationales.

9.1. Suivi intégré des financements et des résultats

Un mécanisme centralisé permettra de suivre de manière cohérente les flux financiers destinés aux cinq secteurs prioritaires et aux leviers transversaux, qu'ils proviennent de sources publiques, privées ou internationales. Ce suivi intégrera la traçabilité des financements alignés sur les ODD et les objectifs climatiques, l'identification des écarts entre ressources planifiées et mobilisées, ainsi que le suivi sectoriel et thématique à l'aide d'indicateurs harmonisés, tels que la couverture énergétique, les surfaces agricoles irriguées, le développement des infrastructures, et l'investissement privé mobilisé.

9.2. Boucles de rétroaction pour l'ajustement stratégique

La stratégie adopte une approche adaptative, fondée sur des revues annuelles et pluriannuelles. Ces revues permettront de tirer les enseignements des interventions passées, d'intégrer les retours des parties prenantes et d'affiner les priorités selon l'évolution des contextes économique, social et climatique. Les informations recueillies guideront la réorientation des efforts de mobilisation de ressources, l'optimisation de la qualité des investissements et l'adaptation des instruments financiers innovants.

9.3. Le renforcement des systèmes d'information et des capacités nationales

La qualité du suivi et de l'évaluation dépendra de la capacité nationale à produire, analyser et utiliser les données stratégiques. La stratégie prévoit ainsi le renforcement des systèmes statistiques et observatoires sectoriels, la numérisation progressive des données de financement et de résultats, ainsi que la formation des cadres de l'administration publique, des collectivités territoriales et des partenaires de mise en œuvre aux outils de suivi, à la budgétisation sensible au climat et aux méthodes d'évaluation d'impact.

© Rakotovahiny Tsiriniana Joel

Indicateurs de performance de la stratégie

Le suivi de la mise en œuvre de la stratégie repose sur un ensemble d'indicateurs de performance couvrant à la fois les flux financiers mobilisés, les résultats sectoriels obtenus et les instruments de financement intégrés utilisés. Ces indicateurs permettront de mesurer la mobilisation des ressources, l'impact des investissements et la performance du cadre de financement intégré, et d'alimenter les processus de revue stratégique. Les principaux indicateurs proposés incluent :

■ **Financement public :**

recettes fiscales et non fiscales mobilisées, dons et financements multilatéraux alloués aux secteurs prioritaires, taux de pression fiscale en alignement avec les priorités définies.

■ **Financement privé :**

investissements domestiques, étrangers et de la diaspora, partenariats public-privé, et montants catalysés par des investissements à impact.

■ **Financements innovants :**

obligations thématiques, blended finance, mécanismes de marché carbone, dispositifs de résultats basés sur la performance (RBF) et coopération Sud-Sud.

■ **Indicateurs sectoriels et transversaux :**

performances dans l'agriculture, l'énergie, le transport, les mines, les télécommunications, ainsi que dans les domaines du climat, de la biodiversité, des réformes fiscales, de l'engagement du secteur privé et du renforcement institutionnel.



Pour chaque levier sectoriel, transversal ou de financement, deux indicateurs quantitatifs principaux de performance sont proposés :

Tableau 8 : Indicateurs quantitatifs de la SNFI-DD (2025–2030)

Performance des leviers transversaux	Indicateur principal 1	Cible 2028	Cible 2035	Indicateur principal 2	Cible 2028	Cible 2035
Climat et biodiversité	Superficie restaurée (reboisement, régénération naturelle) (ha)	150 000	400 000	Part des dépenses publiques allouées aux actions de résilience climatique (adaptation) dans les secteurs sensibles, en % du budget national total	5 %	10 %
Réformes fiscales et budgétaires	Part des recettes fiscales mobilisées auprès des contribuables à haute capacité contributive (%)	30 %	60 %	Taux d'exécution budgétaire des dépenses d'investissement (%)	75 %	90 %
Finance mixte et instruments innovants	Volume de financement mobilisé via instruments innovants (M USD)	400	1 200	Nombre de projets structurant financés en blended finance	10	25
Engagement du secteur privé	Part du secteur privé dans les investissements structurants (%)	40 %	60 %	Nombre de PPP actifs à l'échéance	10	30
Gouvernance et capacités institutionnelles	Taux d'opérationnalisation des réformes institutionnelles prioritaires (%)	50 %	90 %	Taux de mise en œuvre des outils de planification budgétaire pluriannuelle (%)	60 %	100 %
Performance des leviers du financement intégré	Indicateur principal 1	Cible 2028	Cible 2035	Indicateur principal 2	Cible 2028	Cible 2035
Financement public	Taux de pression fiscale (% du PIB)	15%	20%	Volume des dons (M USD)	1200	1500
Financement privé	Part des investissements privés domestiques et étrangers dans les projets des secteurs prioritaires (%)	25%	40%	Montant de financement mobilisé auprès de la diaspora (MUSD)	500	700
Financements innovants	Volume de fonds mobilisés via obligations thématiques, blended finance et marché carbone (M USD)	300	1000	Nombre de projets soutenus par RBF et coopération Sud-Sud	10	25

Chaque indicateur sera intégré dans le **cadre de résultats national**, avec des cibles annuelles, des responsabilités institutionnelles claires, et des mécanismes de collecte de données renforcés.

ANNEXE

Analyse de quelques financements sectoriels



A.1. Agriculture : transformation et résilience

A.1.1. Priorités sectorielles de l'agriculture

Le secteur agricole malgache, qui englobe l'agriculture, l'élevage, la pêche et la foresterie, représente un pilier fondamental de la transformation économique du pays. Plus de 80 % de la population vit de ce secteur. Il est central dans la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la stabilisation macroéconomique et l'atteinte des ODD.

Les priorités stratégiques visent à opérer une transformation structurelle du secteur fondée sur l'augmentation durable de la productivité, la modernisation des systèmes de production et l'accès au marché, tout en renforçant la résilience aux chocs climatiques :

- 1. Renforcement de l'irrigation et des infrastructures agricoles :** Madagascar dispose de 36 millions d'hectares de terres agricoles, dont 2 millions d'hectares en riziculture, mais avec un faible niveau d'aménagement hydraulique. L'extension et la résilience des périmètres irrigués face aux aléas climatiques constitue une priorité absolue.
- 2. Amélioration du système semencier :** Accès accru à des semences de qualité grâce à la mise en place de centres de production, à la réglementation du marché, et au renforcement des capacités de FOFIFA dans le développement de variétés climato-résilientes.
- 3. Fertilisation raisonnée et subventions basées sur les résultats :** promotion d'engrais adaptés aux sols locaux, développement d'usines d'engrais avec le secteur privé, contrôle qualité et extension des subventions conditionnées à la performance (adoption de pratiques climato-intelligentes, réduction des pertes post-récolte, amélioration des rendements), afin de stabiliser le financement et responsabiliser les bénéficiaires.
- 4. Mécanisation agricole :** Création de centres de gestion de matériel agricole dans les pôles de production (notamment riz), pour permettre des gains d'échelle, en facilitant l'accès aux équipements à travers des schémas innovants de gestion.

- 5. Extension des services de vulgarisation :** Renforcement des structures déconcentrées (techniciens agricoles, élevage), développement des outils et espaces de démonstration, et formations aux techniques agricoles adaptées, à l'innovation, et aux techniques commerciales, et usage accru des NTIC pour diffuser les innovations.
- 6. Promotion de l'agribusiness et de l'agriculture commerciale :** Développement de zones à vocation agricole et biologique, promotion de l'agrégation agricole pour connecter producteurs et acheteurs, et structuration de chaînes de valeur performantes. Renforcement des procédés, la traçabilité, et l'amélioration de la compétitivité, afin de renforcer la confiance des clients internationaux et d'accroître les revenus des producteurs.
- 7. Accès au marché et logistique post-récolte :** Amélioration des infrastructures de stockage, de transformation, et de transport en lien avec les pôles de production, pour réduire les pertes et accroître les revenus des filières, et particulièrement des producteurs.
- 8. Financement, protection et territorialisation des investissements :** Appui au développement de l'assurance agricole, facilitation de l'accès au crédit, structuration de la Banque Agricole, et opérationnalisation des fonds sectoriels existants comme le FDA (fonds de développement agricole) et le FEL (fonds de l'élevage) ainsi que leur déclinaison à l'échelle régionale et locale via des guichets décentralisés. La sécurisation foncière et l'accélération des réformes foncières et les processus de certification pour encourager les investissements durables ayant un potentiel d'exportation.
- 9. Mécanismes de partage des risques :** Mise en place de produits d'assurance indiciaire accessibles aux petits producteurs, création de fonds de garantie pour faciliter l'accès au crédit agricole, et promotion de mécanismes de microfinance adaptés aux cycles agricoles.

10. Approche systémique des systèmes alimentaires et nutrition : intégration de la dimension nutritionnelle et des régimes alimentaires sains dans la planification et le financement, ciblage des filières nutritives stratégiques, et renforcement de la chaîne complète de l'agriculture à la consommation.

11. Indicateurs et suivi : établissement d'un cadre de suivi incluant des indicateurs sur la valeur ajoutée agroalimentaire locale, l'amélioration de l'accès aux denrées nutritives et la mobilisation effective du secteur privé dans les filières, afin de mesurer l'impact global de la stratégie.

12. Développement des pêches et de l'aquaculture durables : renforcer la production halieutique et aquacole à travers des pratiques durables et résilientes au climat, en préservant les stocks et les écosystèmes marins. Ceci passera par le soutien au développement des infrastructures de transformation, de stockage et de transport afin de réduire les pertes post-capture et d'améliorer la valeur ajoutée locale. L'accès des pêcheurs et des PME aquacoles aux marchés, tant locaux qu'internationaux, sera facilité par l'agrégation, la certification et des instruments financiers ciblés tels que le microcrédit, les fonds de garantie et les assurances indicielle. Enfin, la stratégie encourage l'implication des communautés locales et du secteur privé, y compris la diaspora, afin de maximiser les retombées économiques et sociales tout en intégrant la pêche et l'aquaculture dans des systèmes alimentaires durables et nutritifs.



© PNUD/Hilarion Jimmy

A.1.2 Financement des priorités sectorielles

Le financement de la transformation agricole repose sur une diversification des sources et des instruments, à combiner de manière stratégique :

a) Ressources publiques nationales

- Madagascar consacre environ 4 à 7 % de son budget annuel au secteur agricole, selon les données les plus récentes du rapport biennal Malabo. L'objectif est d'atteindre les 10 %, conformément à l'engagement continental.
- Le Programme d'Investissement Public (PIP) finance les infrastructures clés (irrigation, abattoirs, intrants agricoles), avec une enveloppe significative allouée via les ressources internes : 16,3 milliards d'Ariary en 2023.
- Les projets de souveraineté alimentaire, cofinancés par la BAD, constituent une autre source importante.

b) Financements extérieurs (APD, prêts concessionnels et finance climat)

- Le portefeuille actuel comprend une vingtaine de projets financés par des partenaires comme le FIDA, la Banque mondiale, la BAD, l'AFD, l'UE et la GIZ, pour un montant de 737 milliards d'Ariary attendus en 2025.
- Ces projets ciblent notamment les chaînes de valeur agricoles, l'irrigation, la résilience climatique et la gouvernance du secteur.
- L'accès à la finance climat (FVC, GEF, Fonds d'adaptation, marché carbone) est encore sous-exploité et fera l'objet d'une stratégie dédiée.

c) Ressources extrabudgétaires et mécanismes sectoriels

- Le FDA, alimenté par une quote-part sur les ressources des projets agricoles et des recettes fiscales affectées, finance des activités de soutien aux petits producteurs.
- Le FEL tire ses ressources des taxes sur les exportations et importations de produits d'élevage, avec une affectation directe à la gestion des infrastructures et au renforcement des services vétérinaires.

d) Ressources privées et partenariats innovants

1. Implication du secteur privé dans la production de semences, d'engrais, la mécanisation, l'agri business, et la logistique post-récolte.
2. Mise en place d'un cadre réglementaire sur l'agrégation agricole afin de structurer des partenariats public-privé avec les organisations de producteurs.
3. Développement d'une industrie de transformation des produits agricoles et halieutiques pour accroître la valeur ajoutée à la commercialisation et améliorer les revenus des producteurs.

e) Mécanismes de financement innovants

- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MinAE) étudie la mise en place de **prélèvements spécifiques pour l'agriculture** (taxes affectées, contributions filières).
- Des instruments tels que les **green bonds agricoles, la finance basée sur les résultats** (RBF), et la **blended finance** (fonds mixtes avec garanties et subventions) sont envisagés, notamment pour les infrastructures d'irrigation et la mécanisation.
- L'assurance agricole et les instruments de gestion des risques climatiques (fonds de réserve, micro-assurance) seront testés à échelle pilote, en collaboration avec les IMF.
- Le marché carbone pour certaines filières agricoles pourra également être exploré en collaboration avec des pays et/ou entreprises acheteurs de crédits

© Rakotovahiny Tsiriniaina Joel

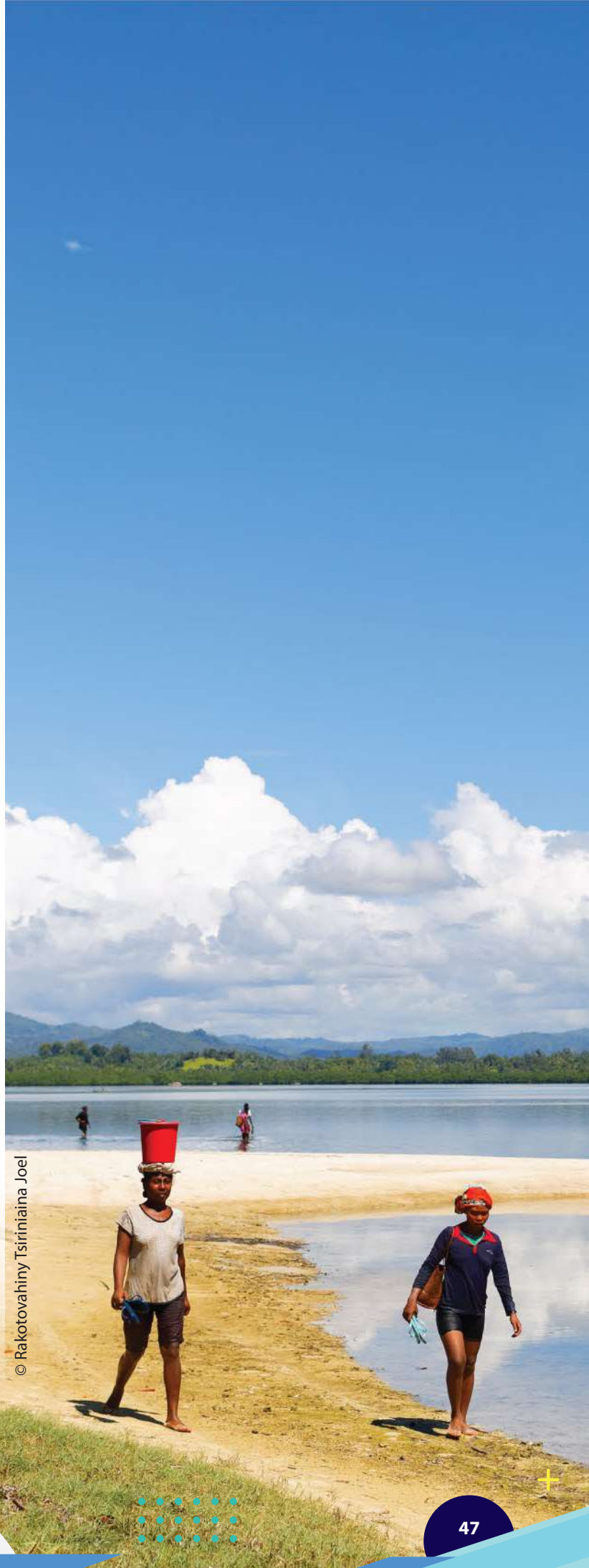


Tableau 1 : Synthèse de financement de l'Agriculture

Axes prioritaires	Objectifs opérationnels	Budget estimatif / enveloppe	Sources de financement	Remarques clés
1. Irrigation	Réhabilitation et extension de périmètres irrigués (2 M ha identifiés sur 36 M ha totaux)	16,3 Mds Ar (ressources internes en 2024)	Budget national, FDA, BAD, FIDA, BM, UE, AFD, GCF, GIZ	Infrastructures hydro-agricoles résilientes ; forte vulnérabilité climatique (cyclones)
2. Semences	Développement de centres de production, régulation du marché semencier, accès aux semences de qualité	À préciser (Plan sectoriel MAEP 2025)	Coopération technique, FDA, secteur privé	Riz hybride, centres d'insémination animale pour petits ruminants inclus
3. Fertilisation & subventions basées sur les résultats	Accès aux engrais adaptés aux sols malgaches ; contrôle et traçabilité ; subventions conditionnées à la performance	Subventions à maintenir	FDA, subventions publiques, partenariats privés, PPP	7 MoU pour usines locales d'engrais en cours ; levier pour co-investissements privés
4. Mécanisation	Création de centres de gestion de matériel agricole dans les pôles de production (16 pôles rizicoles)	À structurer	Partenariats publics-privés, budget national, appui bilatéral	Gestion à grande échelle en réflexion ; capitalisation progressive
5. Vulgarisation agricole	Mise à l'échelle de la diffusion technique, champs écoles paysans et "champ école commerce", usage accru des NTIC	Ressources humaines limitées	Budget national, APD, médias, NTIC	Renforcement des services de proximité et vulgarisation par médias et NTIC
6. Agribusiness & agriculture commerciale	Développement de zones agricoles structurées, agrégation des producteurs, renforcement des procédés, traçabilité, compétitivité	À structurer	GCF, FDA, FEL, Banque agricole, microfinances	Zones à potentiel identifiées, PPPs en construction ; confiance clients internationaux
7. Accès au marché & logistique post-récolte	Amélioration des infrastructures de stockage, transformation et transport pour réduire les pertes et accroître les revenus des filières	À structurer	Budget national, PPPs, partenaires privés	Liens avec pôles de production et filières stratégiques
8. Financement, protection & territorialisation	Développement de l'assurance agricole, facilitation de l'accès au crédit, structuration de la Banque Agricole, opérationnalisation des fonds sectoriels (FDA, FEL), déclinaison régionale	À structurer	Budget national, FDA, FEL, APD, financements innovants	Territorialisation via guichets décentralisés ; sécurisation foncière pour investissements durables
9. Partage des risques	Mise en place de produits d'assurance indicielle et fonds de garantie, promotion de mécanismes de microfinance adaptés aux cycles agricoles	Étude en cours	Microfinance, assurance privée, partenaires innovants	Chantiers prioritaires pour le MAEP
10. Approche systémique des systèmes alimentaires & nutrition	Intégration de la dimension nutritionnelle et des régimes alimentaires sains, ciblage des filières nutritives stratégiques, renforcement de la chaîne agriculture-consommation	À préciser	Budget national, APD, partenariats privés	Contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; approche intégrée

Axes prioritaires	Objectifs opérationnels	Budget estimatif / enveloppe	Sources de financement	Remarques clés
11. Indicateurs et suivi	Établissement d'un cadre de suivi incluant la valeur ajoutée agroalimentaire locale, l'accès aux denrées nutritives et la mobilisation du secteur privé	À préciser	Budget national, coopération technique, APD	Suivi de l'impact global de la stratégie ; renforcement des capacités statistiques
12. Pêche & aquaculture durables	Renforcement de la production halieutique et aquacole via des pratiques durables et résilientes au climat, développement des infrastructures de transformation, stockage et transport, accès aux marchés, agrégation et instruments financiers adaptés	À préciser	Budget national, APD, microcrédit, fonds de garantie, partenariats privés	Implication des communautés locales et du secteur privé ; intégration dans les systèmes alimentaires durables

Tableau 2 : Financements structurants innovants identifiés

Sources / Mécanismes	
Ressources publiques internes	16,3 Mds Ar mobilisés pour 2024 (irrigation, abattoirs, intrants)
APD & prêts concessionnels	737 Mds Ar prévus pour 2025 (BAD, FIDA, BM, UE, AFD, GIZ)
Fonds spécifiques	FDA (développement agricole), FEL (élevage, financé via export/import)
Banque agricole	En préparation avec soutien envisagé du FIDA
Financement climatique	Potentiel mobilisation GCF, Adaptation Fund, blended finance, marché carbone
Innovations fiscales	Taxe parafiscale carburant (exemple du fonds routier) reproductible
Partenariats privés	MoUs pour usines d'engrais, appui à la transformation locale
Mécanismes innovants envisagés	Blended finance, RBF (paiement basé sur résultats), green bonds sectoriels



A.2 Énergie : vers un mix durable, inclusif et résilient

A.2.1 Priorités sectorielles de l'énergie

Le secteur de l'énergie joue un rôle central dans la transformation économique, la réduction des inégalités territoriales, la lutte contre la pauvreté et la transition vers un développement résilient et bas carbone. Madagascar s'est engagé à porter l'accès à l'électricité à 70 % d'ici 2030, contre 36 % actuellement, en priorisant l'électrification rurale, la transition vers les énergies renouvelables, et la promotion des solutions de cuisson propre. Cette ambition repose sur la capacité à renforcer la fiabilité, la stabilité et la continuité de l'approvisionnement énergétique, tout en garantissant un coût abordable pour les ménages et les entreprises.

Le **PACTE Énergie National** constitue le cadre de référence pour ce chantier ambitieux, adossé à un besoin d'investissement évalué à **7,2 milliards USD à l'horizon 2030**. Pour en assurer la mise en œuvre, la stratégie de financement du secteur énergie s'articulera autour des axes suivants :

1. Renforcement des infrastructures énergétiques

La modernisation et l'extension des capacités de production (500 MW supplémentaire d'ici 2030), de transport et de distribution d'électricité constituent un pilier central de la stratégie. Cela comprend le déploiement de centrales solaires connectées au réseau pour un objectif de 200 MW d'ici 2027, l'hybridation de centrales thermiques existantes, la construction de petites centrales hydroélectriques dans les districts enclavés (20 MW d'ici 2027), et le renforcement du réseau de transport d'électricité. L'approche repose sur le développement de projets bancables, structurés dans une logique de complémentarité entre investissements publics et privés.

2. Extension de l'électrification hors réseau

L'accès universel nécessite une accélération du déploiement de systèmes solaires autonomes à destination des ménages, des établissements scolaires, des centres de santé et des petites entreprises rurales. Cette dynamique repose sur des schémas de financement innovants, incluant des mécanismes de paiement à la performance, des concessions rurales et des partenariats public-privé pour la mise en place de mini-réseaux hybrides.

3. Renforcement des incitations à l'investissement privé : La contribution attendue du secteur privé (60 % des besoins de financement du secteur) requiert une politique d'incitation renforcée. Celle-ci repose sur la mise en place d'un tarif de rachat progressif pour les producteurs indépendants injectant dans le réseau : 12 cents/kWh pour les 100 premiers MW installés, 10 cents/kWh pour les 100 MW suivants, et 8 cents/kWh au-delà de 200 MW. Un dispositif de contrôle technique des producteurs, la réforme de la nomenclature douanière pour faciliter l'importation d'équipements, ainsi qu'un plan de communication public sur les tarifs appliqués par la JIRAMA seront également déployés afin de sécuriser et dynamiser les investissements.

4. Développement d'outils de gestion des risques

Pour atténuer les freins à l'investissement, notamment liés au risque de défaut de paiement de la JIRAMA, la stratégie prévoit la mise en place de garanties de paiement des producteurs indépendants utilisant des sources renouvelables avec l'accompagnement du PNUD à la mobilisation des ressources du Fond Vert Climat et la contribution de l'État, de mécanismes d'assurance contre le risque de change, ainsi que des instruments conjoints avec le MEF et les institutions financières de développement pour réduire le risque souverain. Ces dispositifs viendront compléter les mécanismes classiques de cofinancement et de financement concessionnel, en s'appuyant sur des modèles PPP robustes et encadrés par des audits techniques indépendants.

5. Modernisation institutionnelle et renforcement de la régulation

Le fonctionnement du secteur repose sur une gouvernance renforcée, avec l'élévation de l'Office de Régulation de l'Électricité (ORE) en autorité indépendante dotée de prérogatives techniques accrues. Le plan de redressement technique et financier de la JIRAMA, soutenu par la Banque mondiale et d'autres partenaires au développement, est un chantier structurant. Parallèlement, la mise en œuvre de la comptabilité analytique par site pour les installations isolées permettra une meilleure transparence et une gestion différenciée des coûts tout en préparant l'hybridation des centrales isolées thermiques.

6. Inclusion territoriale et égalité de genre : La stratégie veille à la répartition équitable des investissements, avec un ciblage prioritaire vers les zones rurales les plus enclavées. Elle inclut également l'intégration des femmes dans les chaînes de valeur des énergies renouvelables, à travers des programmes de formation, le renforcement des coopératives féminines et le soutien à l'entrepreneuriat vert.

A.2.2. Volet spécifique : Accélération de la transition vers la cuisson propre

Avec **90 % des ménages** utilisant le **charbon de bois** pour la cuisson, la déforestation avance à un rythme alarmant. Le Gouvernement vise une transition progressive mais structurée, avec un objectif de **50 % de foyers utilisant des solutions propres d'ici 2030**.

Les priorités d'investissement comprennent :

1. Le développement de **marchés pour les solutions de cuisson propres** (gaz, électricité, biogaz, foyers améliorés).
2. La mobilisation de partenaires spécialisés (ex : **OFID, Fonds de l'OPEP**), via des **subventions ciblées** et des **mécanismes de paiement différé**.
3. La mise en œuvre d'un **cadre fiscal et douanier favorable** à l'importation de technologies efficaces.
4. Une **campagne nationale de sensibilisation** sur les impacts sanitaires et environnementaux de la cuisson traditionnelle, et sur les avantages des alternatives.

A.2.3. Financement des priorités sectorielles de l'énergie

La stratégie de financement du secteur énergie est structurée autour des priorités stratégiques mentionnées dans le PACTE Énergie National, et aligné avec l'enveloppe globale de **7,2 milliards USD** à mobiliser d'ici 2030. Les coûts estimatifs par axe sont indiqués, avec les contributions attendues des différentes sources : **budget public, secteur privé, financement concessionnel/emprunts, et mécanismes financiers innovants**.



Tableau 3 : Financement des priorités énergétiques (2024–2030) (en millions USD) ³

Domaines d'intervention	Financements publics	Financements privés	APD et partenaires	Instruments innovants
Renforcement des infrastructures énergétiques	Budget de l'État (MEH, JIRAMA), participation du fonds souverain	Investissements directs d'opérateurs IPP et EPC locaux/internationaux	Banque mondiale, BAD, KfW, AFD, JICA, Fonds Infrastructures UA, BADEA, FADES	PPP structuré, cofinancement, rétrocession d'infrastructures, contrats de performance
Production petite et moyenne solaire, hydraulique, éolienne, géothermique, hybride, réseaux de transport, branchement, interconnection	Cofinancement d'infrastructures nationales	Partenariats techniques avec développeurs solaires	UNDP, GIZ, IRENA, SE4All, IEA, GEF, FVC	Fonds de garantie d'achat, Mixte, rachat progressif à 12/10/8 cts/kWh, PPA sécurisés
Électrification hors réseau et mini-réseaux	Subventions ciblées pour zones rurales	Startups et opérateurs d'énergies décentralisées	UNCDF, UE, UNDP, GIZ, KOICA, OFID, Chine	Financement à la performance (RBF), lignes de crédit concessionnelles, leasing, Mixte
Accès à l'énergie pour services sociaux (santé, éducation, eau)	Budgets sectoriels (MEN, MSANP), appuis déconcentrés	Fournisseurs de kits solaires certifiés	UNICEF, UNDP, Banque islamique de développement, OMS, GEF, FVC, Fond Adaptation	Dons en nature, contrats O&M externalisés, approches de financement groupé
Système d'incitations pour IPP et autoproduction	Appui au développement du cadre fiscal et tarifaire	IPP industriels, investisseurs en autoconsommation	IFC, FMO, Africa50, UNCDF	Tarifs de rachat incitatifs, exonérations fiscales et douanières, réforme de la nomenclature
Gestion des risques de paiement (JIRAMA)	Garantie budgétaire conditionnelle	Banques commerciales partenaires des IPP	UNDP, Banque mondiale (IDA), BAD	Fonds de garantie de paiement, mécanisme de tierce collecte.
Réduction du risque de change et souverain	MEF via cadres macro budgétaires	Banques internationales partenaires	FMI, Afreximbank, Fonds vert pour le climat (FVC), UNCDF	Garantie de change, couverture souveraine, instruments de dérisquage combinés
Modernisation de la régulation et de la gouvernance	Budget de l'ORE, guichet dédié à la régulation	Contribution via redevances réglementées	AFD, UE, GIZ, Banque mondiale, UNDP	Assistance technique remboursable, facility pour les régulateurs
Renforcement institutionnel et accompagnement de la JIRAMA	Plan de redressement technique financé par l'État	Expertise privée sous contrat de performance	UNDP, Banque mondiale, KfW	Comptabilité analytique, externalisation de l'O&M, performance-based management
Inclusion territoriale et genre	Appui aux programmes d'électrification rurale genrée	Initiatives locales et coopératives énergétiques	ONU Femmes, UNCDF, UE	Appui aux coopératives, subventions ciblées, financement mixte pour entrepreneuriat vert

³ Total visé à horizon 2030 : 7,2 milliards USD dont : Fonds publics = 720 millions USD (10 %), Investissements privés = 4,320 milliards USD (60 %), APD et instruments d'endettement = 2,160 milliards USD (30 %). Instruments innovants : Transversaux, adaptés à chaque ligne d'intervention

Domaines d'intervention	Financements publics	Financements privés	APD et partenaires	Instruments innovants
Volet cuisson propre : sensibilisation et changement de comportement	Budget MEH, appui de communication publique	Médias privés, OSC et distributeurs locaux	UNDP, UNICEF, GEF	Campagne nationale multisectorielle, incitations comportementales
Facilité d'Accompagnement technique et incubation	Budget ADER	Grandes Entreprises Privées nationales et internationales	IRENA, UNDP, ONUDI, Fonds pour la transition énergétique de l'OPEP, GIZ	Subventions Fonds de préparation technique des projets des Développeurs nationaux et internationaux, Fonds convertibles (projets de grande taille)
Digitalisation des systèmes de production et gestion	Budget JIRAMA, Budget ADER, Budget MEH	JIRAMA, Concessionnaires Producteurs, Concessionnaires distributeurs Concessionnaires Producteurs/Distributeurs	BM, PNUD, Chine, AFD, UE, BAD,	Subventions ciblées, Expertise technique Fonds spéciaux innovation

A.3 Transport : infrastructure durable et désenclavement

A.3.1 Priorités sectorielles du Transport

Le secteur du transport est un levier stratégique pour la transformation économique de Madagascar. Il est structuré autour de la modernisation des infrastructures (routes, réseaux ferroviaires, ports, corridors logistiques), l'intégration des critères de résilience climatique, et la mise en œuvre du **Plan national de transport multimodal 2025 - 2040**. Ce plan, élaboré de manière participative avec l'ensemble des parties prenantes, constitue le cadre d'orientation de l'ensemble des investissements du secteur.

Objectifs prioritaires :

- Désenclaver les zones de production agricole, minière et touristique
- Réduire les coûts logistiques
- Stimuler les investissements dans la transformation locale
- Assurer une connectivité inclusive
- Contribuer à la réduction des émissions dans le secteur des transports

Axes d'intervention :

- 1. Redimensionnement et entretien du réseau routier national et régional :** Le réseau routier couvre actuellement 32 000 km. L'objectif est d'atteindre 50 000 km d'ici 2040, dont 12 000 km de routes nationales prioritaires. À l'horizon 2028, les investissements viseront principalement le redimensionnement des infrastructures existantes et la construction de 400 km de nouvelles routes, notamment pour desservir les zones de production. Les routes secondaires, bien que moins visibles, sont jugées cruciales pour la connectivité locale. Un budget de 5,6 milliards USD est estimé pour la mise à niveau du réseau primaire.
- 2. Relance et extension du réseau ferroviaire :** La remise en service des lignes existantes à fort potentiel économique (agriculture, mines) constitue une priorité, suivie par la construction de nouvelles lignes et la mise en place de trains urbains à partir d'infrastructures redimensionnées. Les gares sont en cours de rénovation. L'enveloppe estimée pour la période 2025–2030 est de 135 millions d'euros.

3. Modernisation logistique portuaire : La modernisation des ports secondaires et la création de hubs logistiques résilients au changement climatique sont en cours de planification, en lien avec les pôles de production et les corridors d'exportation.

4. Climat et résilience intégrés à la planification : Tous les projets d'infrastructure doivent désormais répondre à des critères stricts de résilience climatique, de durabilité environnementale et de réduction des émissions, en conformité avec les engagements de la CDN. Une grille de sélection climatique est appliquée à tous les projets (routes, rail, hubs logistiques). Aucune infrastructure n'est validée sans preuve de sa conformité climatique.

5. Renouvellement des parcs et transition vers des modes bas carbone : Le ministère a lancé un programme de renouvellement des flottes pour réduire les émissions dans le transport, en cohérence avec la stratégie climat nationale.

A.3.2. Financement des priorités du secteur Transport

La mise en œuvre des priorités du secteur repose sur une combinaison de ressources nationales, de financements extérieurs concessionnels et de mécanismes innovants.

1. Financement public et budgétaire :

- Le budget de l'État contribue annuellement à hauteur de 900 milliards d'ariary pour les routes nationales prioritaires. Un effort important est réalisé pour améliorer le taux d'exécution budgétaire, qui atteint entre 80 et 90 % sur les financements extérieurs.
- Le **Fonds routier**, capitalisé à hauteur de 400 milliards d'ariary par an grâce à une taxe parafiscale sur les carburants, finance exclusivement l'entretien des routes. Ce fonds est hors budget de l'État.

2. Partenariats techniques et financiers internationaux :

- Les partenaires comme la Banque mondiale, l'AFD, la BAD la JICA, et l'UE participent à la réhabilitation et au redimensionnement des 12.000 km de routes nationales, en synergie avec les ressources nationales.
- La préparation et l'exécution du plan multimodal bénéficient d'un appui technique continu pour garantir l'alignement avec les normes de construction résilientes et les standards environnementaux.

3. Partenariats public-privé (PPP) :

Madagascar dispose d'un cadre de Partenariats public-privé (PPP) opérationnel depuis une dizaine d'années, mais son application demeure limitée. Les premières tentatives de mise en œuvre, notamment dans le secteur routier, n'ont pas encore abouti. Dans ce contexte, une réforme du cadre juridique est en cours, avec l'appui de la Banque africaine de développement, afin d'en améliorer la clarté, l'attractivité pour les investisseurs privés et l'efficacité pour la conduite des projets publics. À ce jour, une seule route à péage est prévue dans le cadre d'un partenariat avec la Chine.

4. Mécanismes de financement innovants :

- Mobilisation prévue de fonds verts d'infrastructure, d'obligations climat, de mécanismes de blending (subventions + prêts concessionnels) et d'instruments de partage de risques (garanties, instruments de viabilité).
- Des critères de priorisation seront appliqués aux projets à fort impact climatique et économique, en lien avec le MEF et les agences d'exécution.

5. Coordination sectorielle :

Le financement des infrastructures (routes, rails) est coordonné par le ministère des Travaux Publics, tandis que l'exploitation et la gestion relèvent du ministère des Transports. Une coordination renforcée est assurée pour garantir l'alignement avec les politiques climat et les objectifs du Plan national de transport.



Tableau 4 : Synthèse de financement du Transport

Axes prioritaires	Objectifs	Budget estimatif / Enveloppe	Sources de financement	Remarques clés
1. Réseau routier (national et régional)	Redimensionnement de 12 000 km ; construction de 400 km de nouvelles routes	5,6 Mds USD d’ici 2028	Budget de l’État (900 Mds Ar/an), Banque mondiale, AFD, BAD, Fonds routier	Objectif : 50 000 km de routes d’ici 2040. Fond routier capitalisé à 400 Mds Ar/an via taxe carburant
2. Réseau ferroviaire	Réhabilitation des lignes existantes et extension du réseau ; trains urbains	135 M€ (2025–2030)	Emprunts concessionnels, budget national, futurs PPP	Gares en rénovation ; priorisation des corridors agricoles et miniers
3. Ports et hubs logistiques	Modernisation des ports secondaires et hubs climato-résilients	À définir selon études	Financements extérieurs, PPP envisagés	Lié à l’agribusiness, le tourisme et l’exploitation minière
4. Transport bas carbone	Réduction des émissions via renouvellement des flottes	Inclus dans plans routier/ferroviaire	Fonds climat, mécanismes innovants (green bonds, blending)	Lié à la CDN et aux engagements climat de Madagascar
5. Intégration de la résilience climatique	Intégrer critères climat dans tous les projets	Sans surcoût spécifique	Tous bailleurs, grilles de sélection climatique en place	Normes de construction obligatoirement climato-compatibles
6. Plan national de transport multimodal 2025–2040	Harmoniser interventions et aligner tous projets avec objectifs économiques et climatiques	Inclus dans les sous-secteurs ci-dessus	Coordination entre MEF, Travaux Publics, Transports, bailleurs	Document stratégique déjà validé ; base de référence pour planification INFF
7. PPP et financement innovant	Structuration de PPP pour infrastructures critiques (routes, ports, rail)	En cours d’évaluation	BAD (mise à jour loi PPP), investisseurs privés, garanties, blending	PPP autoroute relancé après appel à manifestation non concluant

A.4 Mines : moteur de croissance et levier de mobilisation de recettes

A.4.1 Priorités sectorielles des Mines

Le secteur minier représente un levier fondamental pour la transformation économique de Madagascar, tant pour sa capacité à mobiliser des ressources domestiques que pour son potentiel d’attraction de financements privés internationaux. En 2022, les produits miniers représentaient 43,8% des exportations nationales en volume, une contribution majeure à la balance commerciale. Toutefois, sa performance actuelle reste en-deçà de son potentiel. La nouvelle Stratégie de Financement vise à catalyser cette transformation, à travers une série d’actions coordonnées, fondées sur la réforme, la structuration et la planification.

Les priorités proposées par le Ministère des Mines incluent :

1. Mise en œuvre effective du nouveau cadre légal et réglementaire :

Le nouveau Code minier, adopté en 2023, et ses décrets d’application (notamment ceux relatifs aux permis miniers, au régime aurifère et au plan de responsabilité sociétale et environnementale) offrent une base modernisée pour encadrer les activités minières. L’enjeu est désormais d’assurer une diffusion large des nouvelles dispositions, de renforcer la transparence sur les droits et devoirs des opérateurs, et de mieux informer les citoyens sur les bénéfices attendus de l’exploitation minière.

2. Promotion des grandes mines et des investissements structurants :

Le Gouvernement souhaite relancer les projets de grande mine à fort impact, à l'instar du projet QMM (Rio Tinto – État malgache). La Stratégie recommande d'élaborer des feuilles de route pour les projets en phase de pré-exploitation, afin d'anticiper les besoins en infrastructures, en équipements et en main-d'œuvre qualifiée, et de maximiser les retombées nationales.

3. Professionnalisation des mines artisanales et développement local :

L'assainissement du cadastre minier est en cours. Après un gel de l'octroi de permis depuis 2008, un nouveau cycle d'attribution démarrera en 2026. Le Gouvernement priorise la formalisation des exploitants artisanaux via les Permis Réservés aux Exploitants Artisanaux (PREA) et le regroupement en zones d'encadrement. Des ateliers communautaires de transformation sont également prévus pour promouvoir la valeur ajoutée locale.

4. Planification stratégique à long terme du secteur :

La création d'un Office National des Mines Stratégiques est envisagée pour identifier les minerais prioritaires pour la souveraineté économique du pays et structurer l'action de l'État. L'introduction d'un régime d'appel à concurrence pour les permis sur les zones à fort potentiel, ainsi que l'éventualité d'un modèle d'exploitation directe par l'État, figurent parmi les options à évaluer. Ce dernier pourrait permettre à l'État d'augmenter ses recettes propres et de créer des emplois formels, en réduisant la pression sur la fiscalité conventionnelle. Une telle approche requiert toutefois une capacité institutionnelle renforcée et une gouvernance rigoureuse.

5. Promotion des contenus locaux et diversification des chaînes de valeur :

Le Gouvernement souhaite renforcer la contribution des projets miniers au développement local par des achats locaux structurés (logistique, restauration, maintenance, services), en coordination avec les secteurs productifs. Une meilleure planification de la phase d'installation des projets est aussi nécessaire pour permettre aux populations locales de saisir les opportunités économiques générées.

6. Mobilisation des recettes minières pour le développement local :

Une partie significative des recettes issues du secteur doit être affectée de manière prévisible à des investissements dans les régions d'exploitation, en lien avec les plans régionaux de développement. Des mécanismes de péréquation pourraient aussi être envisagés pour renforcer la solidarité territoriale. La gestion rigoureuse et transparente de ces recettes est centrale pour renforcer la légitimité de l'État et éviter les tensions sociales.

7. Efficacité énergétique et adaptation dans les chaînes minières

Le secteur minier doit aussi faire sa transition climatique. Cela implique l'adoption de technologies à faible intensité carbone, l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les opérations d'extraction et de transformation, et l'intégration de critères d'adaptation climatique (sécurité hydrique, infrastructures résilientes, etc.) dans la planification.



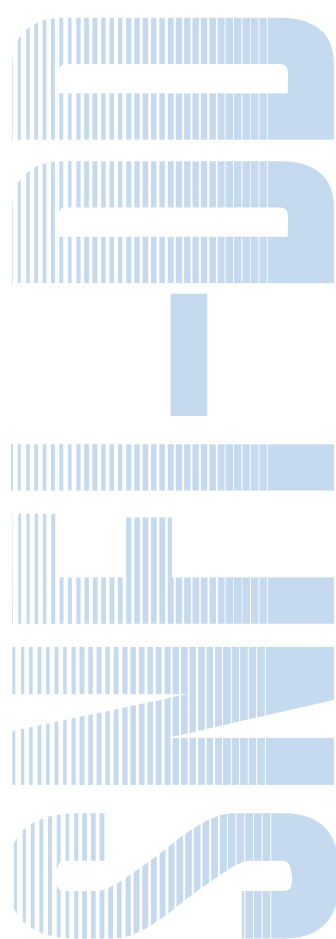
A.4.2 Financement des priorités du secteur minier

L'objectif est de passer d'une logique extractive à une logique de création de valeur nationale, fondée sur une gouvernance stratégique, une structuration à long terme, et une articulation cohérente entre capitaux publics, financements privés et soutien international. Le tableau ci-après présente les sources de financement possibles en lien avec les priorités du ministère des Mines :

Tableau 5 : Synthèse de financement des Mines

Domaines d'intervention	Financements publics	Financements privés	APD et partenaires	Instruments innovants
Mise en œuvre du nouveau Code minier	Budget national (MEF, Mines)	Cabinets de conseil, chambres de commerce	GIZ, Banque mondiale	Appui technique via assistance remboursable
Promotion des grandes mines	Fonds d'aménagements publics	Investissements directs étrangers, investissement de la diaspora	BAD, IFC	Contrats de performance, fonds de co-investissement
Professionnalisation des mines artisanales	Subventions aux structures de formation	Groupements artisanaux, coopératives	Union Européenne, UNCDF UNDP	Capital patient, garantie partielle de crédit
Ateliers communautaires de transformation	Fonds de développement local, budget sectoriel	Contributions locales	UNICEF (transition juste, emploi local)	Blended finance, leasing d'équipement, dons en nature
Planification à long terme du secteur	Études stratégiques MEF et Mines	Sociétés minières, bureaux d'études	AFD, Union Africaine	Fonds d'étude de faisabilité, TA facility multi-acteurs
Office des Mines Stratégiques	Loi de finances, guichet budgétaire dédié	Affectation future des redevances minières	EITI, BAD	Fonds d'investissement pour minerais critiques
Exploitations minières publiques	Fonds souverain, dotation en capital initial	Partenariats techniques sous contrat avec opérateurs, contribution de la diaspora via un marché secondaire à mettre en place	Coopération Sud-Sud, pays du Golfe	Joint ventures, leasing structuré, garanties souveraines





NATIONS UNIES
MADAGASCAR



Mars 2026